

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. X.

No. 36.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.

JEUDI, 4 SEPTEMBRE 1879

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

SOMMAIRE

Notre prime.—Les événements de 1838, par L.-O. David.—Chemin de fer du Pacifique, par Paul Petit.—Conseil législatif, par A. Gélinas.—Cà et là.—Les noirs et les blancs, par Benjamin Sulte.—Le Fœnet, par Paul Féval.—Nos gravures.—Choses et autres.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey.—Le comte de Chambord, par Ph. de Grandlieu.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Les émeutes de Québec : Les Canadiens français attaqués dans la rue Champlain ; Barricade sur la rue Champlain ; Les hirondelles ; L'oiseau mort ; Montréal : Réunion des clans écossais sur le terrain du club de la croix, pour la pratique des jeux nationaux.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1838

Pendant que les patriotes s'agitaient à Beauharnois, ceux de Châteauguay en faisaient autant.

Châteauguay fut, en 1838, l'un des foyers les plus ardents de la révolution. Il y avait là, comme à Beauharnois, des hommes à l'âme ardente, à l'esprit hardi, qui communiquaient à la population leurs sentiments et leurs idées en faveur de l'indépendance du pays. Ils s'étaient jetés avec enthousiasme dans le mouvement, sans arrière-pensée d'ambition et d'intérêt personnel, sans autre but que de conquérir la liberté politique. C'étaient de nobles cœurs, de véritables patriotes, aimant leur pays et leur nationalité. Ils ont payé cher, la plupart, leur imprudence mais glorieuse tentative. Nommons en particulier : Cardinal et Duquette, ces deux nobles et touchantes victimes du patriotisme, dont les noms éveillent les souvenirs les plus attendrissants. Ils avaient pour le second Jean-Louis Thibert, Joseph L'Écuyer, Léon ou Léandre Ducharme, François-Maurice Lepailleur, encore vivant, bien connu et fort estimé à Montréal, et plusieurs autres, tous de Châteauguay, excepté Ducharme, qui était de Montréal. Les patriotes de Châteauguay avaient pour tâche, après avoir fait prisonniers les bureaucrates de cette paroisse et les avoir désarmés, d'aller s'emparer des armes des sauvages à Caughnawaga. Ils n'eurent pas de peine à exécuter la première partie de ce programme. Ils allèrent d'abord chez M. McDonald, le principal marchand de l'endroit, qu'ils forcèrent de leur livrer toutes les armes et la poudre qu'il avait et l'emmenèrent prisonnier avec plusieurs autres qu'ils arrêterent, chemin faisant, à leur camp près du pont de la rivière Châteauguay. Plus tard, ils les renfermèrent avec M. Ellice, M. Brown et quelques-uns des bureaucrates arrêtés à Beauharnois, dans la maison de M. Mallette, à Châteauguay. Ils les traitèrent bien et les relâchèrent le lendemain de la bataille d'Odelltown.

Après avoir accompli la première partie de leur tâche, une quarantaine de patriotes, armés la plupart de bâtons et de piques, partirent pour Caughnawaga, autrement dit Sault Saint-Louis. Arrivés près du village au lever du soleil, ils s'arrêtèrent dans un bois, et cinq d'entre eux, les chefs, Cardinal, Duquette, Lepailleur et deux autres, allèrent en avant pour sonder le terrain et les dispositions des sauvages.

Pendant qu'ils essayaient de décider quelques-uns des sauvages à leur prêter leurs armes, une femme étant allée près du bois, aperçut les patriotes et revint tout effarée, raconter aux chefs sauvages ce qu'elle avait vu. L'alarme fut donnée, les sauvages prirent leurs fusils, et les chefs décidèrent qu'après avoir employé la ruse pour attirer les patriotes dans le village, on les arrêterait.

Les Canadiens-français furent traités en cette circonstance par les sauvages, comme ils le sont souvent par ceux qui se disent leurs alliés et leurs obligés.

Cinq ou six sauvages envoyés en avant, sans armes, firent croire aux patriotes qu'ils pourraient peut-être s'entendre avec les chefs et les décidèrent à s'avancer. Lorsque les chefs, qui les attendaient à la tête d'une quarantaine d'hommes bien ar-

més, les virent dans l'impossibilité de se défendre et de s'enfuir, ils donnèrent l'ordre de se jeter sur eux et de les désarmer. La résistance étant inutile, la chose fut facile; les patriotes se laissèrent arrêter et conduire à Lachine, et de là à la prison de Montréal, d'où ils ne sortirent, la plupart, que pour monter sur l'échafaud.

Les patriotes du comté de Laprairie ne furent pas plus heureux que ceux de Châteauguay et de Beauharnois. Ils avaient reçu ordre de se rendre des différentes paroisses du comté à Saint-Constant, pour de là aller prendre possession du village de Laprairie, de ses casernes et du bateau à vapeur qui faisait la traversée à Montréal. On leur avait assuré qu'un corps de troupes considérable venu des États-Unis, les attendait à La Tortue, pour leur prêter main forte. Ils étaient commandés par Joseph Robert, de Saint-Edouard; Ambroise Sanguinet et Charles Sanguinet, de Saint-Philippe; Pascal Pinsonneau, de Saint-Edouard; Joseph Longtin, de Saint-Constant, et quelques autres. Leur expédition fut marquée par un événement regrettable. Après avoir fait prisonniers, chemin faisant, tous les bureaucrates qu'ils trouvèrent, ils arrivèrent à La Tortue, chez M. David Vitty, où la plupart des bureaucrates de Saint-Philippe et de Saint-Constant étaient venus se réfugier avec l'intention imprudente de se battre au besoin. Aussi, lorsque les patriotes sommèrent M. Vitty de leur ouvrir la porte, au lieu de se rendre à cette injonction, il refusa obstinément et poussa même l'imprudence jusqu'à tirer, espérant sans doute les effrayer. Mais ce coup de fusil eut un résultat bien différent; les patriotes irrités entourèrent la maison, et tous ceux qui avaient des fusils tirèrent. M. Walker fut tué, M. Vitty blessé, la maison fut envahie et tous ceux qu'elle contenait faits prisonniers. Des témoins ont prétendu que les patriotes avaient tiré les premiers; mais il paraît certain que le premier coup de fusil partit de la maison de M. Vitty. North et Hood, qui étaient dans la maison, admirèrent ce fait devant la cour militaire.

Naturellement, cet incident déplorable fit sensation et souleva des flots d'indignation parmi la population anglaise, qui demanda vengeance à grands cris. Nous dirons ici, une fois pour toutes, que la mort du pauvre jeune Weir, à Saint-Denis; celle de Chartrand, à Saint-Jean, et de Walker, à La Tortue, sont des actes regrettables; mais ce sont des faits isolés; en général, les patriotes ont montré une modération et une douceur qu'on trouve rarement chez des insurgés. Quand une population persécutée se lève pour revendiquer ses droits, elle montre rarement autant d'égards pour ceux qu'elle considère comme ses oppresseurs. Il n'y a que des Canadiens-français pour faire des insurrections avec aussi peu de violence et de cruauté.

L.-O. DAVID.

Un journal français se moque, avec raison, des chansons ridicules par lesquelles on remplace, en France, la jolie et fine romance d'autrefois. A ce propos, nous prions tous ceux qui chantent, dans notre pays, de se faire un devoir de ne pas laisser ces inepties s'introduire parmi nous et de conserver dans toute leur naïveté nos bonnes vieilles chansons. Qu'on s'abstienne non-seulement de chanter les mots, mais encore les airs.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Le général M. Butt Hewson, qui a de l'expérience dans le tracé des grands chemins de fer, vient de publier une brochure appelant l'attention des ministres de Londres et d'Ottawa sur l'ensemble de la question du choix de notre ligne du Pacifique.

Ce que nous allons en dire n'est que le résumé de son travail, laissant à qui de droit l'avantage de se prononcer sur son mérite.

Les Américains ont établi une voie ferrée à deux cent cinquante lieues au sud de la frontière canadienne. Cette voie a l'inconvénient de traverser un désert aride de plusieurs centaines de milles, et de passer sur des montagnes d'une hauteur prodigieuse où elle rencontre les neiges les plus hautes du globe. En outre, elle coupe le continent dans sa plus grande largeur.

Le Canada cherche à son tour à joindre par un ruban de fer ses possessions de l'Atlantique à celles du Pacifique—en d'autres termes, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie anglaise.

Pour y parvenir, nous avons fait explorer par des ingénieurs les territoires qui s'étendent de la vallée de l'Ottawa à la côte nord du lac Supérieur, et ceux qui sont situés un peu au sud de la Saskatchewan, non loin de la frontière américaine.

Ici se place une première observation. Est-ce à des ingénieurs que l'on devrait confier un semblable travail, ou à des géographes?

L'ingénieur est un homme expert dans l'art de vaincre les obstacles naturels. Qu'on lui dise, par exemple, de tracer le chemin de fer du nord ou celui de Montréal à Aylmer, il y parviendra sans se tromper, parce qu'il ne peut faire autrement que de relier entre elles les paroisses qui jalonnent déjà ce parcours. Sa science consistera à placer avec apropos les ouvrages qui devront composer la ligne entière. Il ne pourra s'écarter que légèrement, çà et là, de la file des habitations. En un mot, traversant un pays peuplé, il complète l'organisation de la voie déjà existante, si l'on peut ainsi s'exprimer.

Mais donnez-lui à juger d'une contrée qui attend encore la colonisation, surtout un territoire large de six ou sept cents milles et long de huit cents lieues, comme l'est tout le nord de notre confédération, et il se perdra dans cette étendue.

C'est le géographe qui devrait en ce cas être appelé à se prononcer. Disons que le véritable homme d'État n'est pas de trop pour doubler le géographe; car tous deux n'ont en vue que d'assurer des débouchés au pays, et demandent que l'avenir réponde à leurs calculs.

Tandis que l'ingénieur ira étudier le terrain qu'on lui aura désigné, et qu'il s'efforcera d'en supprimer les obstacles, le géographe, embrassant les choses plus en grand, commencera par se demander dans quelle région tout d'abord le commerce, la colonisation, les besoins futurs du pays exigent que soit placé le chemin.

L'ingénieur va droit devant lui. Sa ligne est en longueur.

Le géographe n'avance qu'en zig-zags. Son exploration est en largeur.

Telle est la différence.

Grâce au géographe, non-seulement un

sentier ou deux sont examinés, mais tout le territoire mis en jeu subit la comparaison qui est indispensable pour choisir avec sagesse la route dans laquelle nous voulons engager l'avenir de notre commerce et de nos populations.

Jusqu'ici, pour avoir employé uniquement des ingénieurs, nous avons tâtonné au sud, en longeant toujours la frontière, parce que l'ingénieur, fidèle à ses instincts et aux habitudes de son art, ne désire pas s'écarter des endroits où existent des habitations. Grave erreur qui nous a empêché de songer à la partie nord et habitable de notre vaste domaine.

Il ne s'est rien fait de vraiment raisonnable dans le monde pour les entreprises de ce genre, lorsque l'ingénieur n'a pas été précédé du géographe.

Prenons donc une vue d'ensemble avant de nous arrêter sur un point particulier. Ne faisons plus les choses à rebours comme depuis cinq ou six ans.

Pourquoi avoir en quelque sorte décrété que le terrain au nord de la Saskatchewan doit être mis hors de concours? Parce qu'il est au nord? Etrange argument! C'est lui qui renferme les plus riches plaines, les plus grasses vallées, les plus larges forêts, les meilleures et les plus longues rivières, tandis que le sud, qui n'est guère plus peuplé, est pauvre et nu, et coupé en deux par un désert de cent lieues qui avoisine la république américaine.

On a fait valoir surtout la nécessité d'aboutir à la prise de la Tête-Jaune pour franchir les Montagnes-Rocheuses. Que ne s'est-on donné la peine de visiter celle de la rivière à la Paix, qui est de douze cents pieds moins élevée—mais qui est laissée en blanc sur les fameuses cartes de "notre Pacifique" proposé!

Sous prétexte de créer une contrée agricole, on trace le chemin dans les prairies les plus impropres à l'agriculture, où le bois manque, où l'eau est en quelque sorte inconnue, et on y ajoute cette horrible pointe du désert américain, large de cent lieues au moins, qui touche à la Saskatchewan, et auprès de laquelle le Sahara serait un paradis. Voilà l'œuvre des arpenteurs. Ils ont fait ce qu'on leur demandait, ou plutôt ce qu'ils ont cru qu'on leur demandait de faire.

Et puis, de l'Ottawa à Manitoba, comme on a eu soin de choisir la lisière rocaillieuse, à jamais impraticable, qui frôle le Nipissing et tombe dans le lac Supérieur! Toujours pour serrer le sud de plus près! Il est si bon de se laisser mener par le préjugé populaire et de tâcher de nous ranger au sud dans un pays sans valeur, plutôt que de pousser au nord où tout se présente dans des conditions quatre fois préférables!

Trois millions de piastres ont été dépensées en exploration. Un homme instruit, un géographe, un homme d'Etat pouvaient, en deux mois de lecture et de consultation des cartes, prévenir ce gaspillage qui n'a rien produit de nouveau. Avant les rapports désormais tristement célèbres des ingénieurs du Pacifique canadien, nous avions cent volumes, la plupart savamment écrits, sur les territoires du nord-ouest et du nord du Canada. Il y a gros à parier que personne ne s'est donné la peine de les ouvrir. On a cru qu'il fallait envoyer des Christophe Colomb et des Jacques Cartier à la découverte de ces terres inconnues. Cette dépense inutile de trois millions est le triomphe de l'imprévoyance.

Remontons aux sources. De quoi s'agit-il? De mettre en communication la Colombie anglaise et nos provinces de l'Atlantique. Eh! bien, le chemin le plus long, le moins propre à être colonisé, se trouve au sud—et il longe la frontière américaine—et le commerce qu'il apporterait de l'Ouest irait naturellement à Portland et à New-York. Voilà le résultat que nous nous préparons.

Si, au contraire, on renonçait aux préjugés qui nous étouffent, on adopterait la route la plus courte, la plus droite et celle qui, sur tout son parcours, sauf de petites localités, est merveilleusement facile et d'un sol avantageux à tous égards—sans compter que les Américains ne pourraient ni la saisir en temps de guerre ni en dé-

tourner le commerce à leur profit pendant la paix.

Veillez, lecteur, suivre sur la carte le tracé que voici :

De Halifax à Québec, l'Intercolonial est en activité. De Québec ou des Trois-Rivières, en remontant le Saint-Maurice et dépassant la hauteur des terres. Vous coupez ensuite les rivières qui se déchargent dans la baie d'Hudson, vous tenant aussi près que possible de la hauteur des terres, et votre ligne atteint l'extrémité nord du lac Winnipeg. De là vous allez frapper la Saskatchewan au Grand-Rapide, vous suivez la vallée de la rivière du lac Rouge, puis vous touchez la rivière au Castor et l'Athabasca, d'où vous vous dirigez sur la rivière à la Paix qui vous mène à travers la passe de ce nom dans les Montagnes-Rocheuses jusqu'au Pacifique, en face des îles fertiles et riches de la Reine-Charlotte.

Que ce projet ne vous paraisse pas chimérique. Il est non-seulement exécutable, mais il coûterait meilleur marché que tout autre et il traverse un pays complètement habitable. En un mot, il est basé sur la nature même, et tôt ou tard on y viendra.

L'homme porte en lui une maladie de l'imagination qui s'appelle le préjugé. Nous en avons eu des exemples qui ne devraient pas être oubliés.

Il a été question pendant longtemps de savoir si les animaux, tels que bœufs, vaches, chevaux, pourraient subsister au Canada. Un jour, on nous en a envoyés, et ils ont réussi comme on sait. Plus tard, on a soutenu que si la population prenait du développement, il n'y aurait pas assez de terres cultivables pour la nourrir. En réponse à ces absurdités qui ont été monnaie courante pendant deux siècles, nous fournissons aujourd'hui à l'Europe de la viande et du grain pour la nourrir.

Mais, dira-t-on, les étrangers peuvent se tromper sur notre compte. Fort bien, tout comme nous pouvons nous tromper sur le Nord-Ouest.

Néanmoins, voyons ce que les Canadiens eux-mêmes ont pensé et dit de leur propre pays. Il n'y a pas cinquante ans que nous regardions comme absolument inhabitables les vallées du Saguenay, du Saint-Maurice et même un peu de l'Ottawa. Le préjugé populaire veut que plus on se dirige au nord, plus le froid soit grand et moins bonne la terre. C'est absurde, mais on le croit.

A mesure que la colonisation s'empare de la zone productive du nord, la lumière se fait dans notre esprit; pourtant, il est toujours connu qu'à quelques milles de nouvelles habitations, commence le pays des ours blancs et des Esquimaux! Nous ne voulons absolument croire que ce qui nous crève les yeux.

Que serait-ce donc si nous reproduisions ici les nombreux textes des voyageurs éclairés et des résidents du tracé indiqué ci-dessus?

Qu'on pense des vallées arrosées par les six ou sept belles rivières qui vont se jeter dans la baie d'Hudson et dans lesquelles les employés de la grande compagnie ainsi que plusieurs colons canadiens cultivent avec succès des céréales et des légumes? Au lac Abbitibi, par exemple, au-delà des sources du Saint-Maurice, un Canadien prétend qu'il cultive des terres égales à celles du Saint-Laurent.

Lorsque la ligne en question atteindra la pointe nord du lac Winnipeg, elle aura à sa gauche la province de Manitoba, et à sa droite le fleuve Nelson qui sort du lac Winnipeg pour se rendre à la baie d'Hudson. Ce cours d'eau énorme deviendra un jour une voie de commerce très-fréquentée, soit qu'on le canalise, soit qu'un chemin de fer suive sa vallée, parce que la baie d'Hudson est ouverte quatre mois de l'année et que Manitoba a besoin d'un port de mer.

Avançant toujours à l'ouest, nous entrons dans la "zone fertile" dont tout le monde a entendu parler, excepté les ingénieurs. Elle nous conduit, sur une étendue de huit cents milles, au pied des Montagnes-Rocheuses. Ce pays ne demande

que des bras pour devenir le grenier de la moitié du globe. Ajoutons que par le fleuve Mackenzie, qui est presque égal au Saint-Laurent, on peut avoir accès, six ou sept mois de l'année, à la mer du Nord, dans laquelle on pénètre facilement par le détroit de Behring.

Telle est, en substance, la brochure du général Hewson. Elle se recommande à l'attention de nos hommes publics.

Le chemin en question serait l'épine dorsale de l'empire canadien, puisque, placé au milieu de notre territoire, il finirait par être peuplé des deux côtés et nous maintiendrait indépendant des Etats-Unis. Nous sommes la Russie de l'Amérique; développons-nous comme la Russie d'Europe; il nous restera encore au nord une Sibérie pour compléter la comparaison.

PAUL PETIT.

LE CONSEIL LÉGISLATIF

Le Conseil législatif, qui avait joué depuis le commencement de la session le rôle effacé qu'il a coutume de jouer, est entré en scène la semaine dernière, monté sur ses plus grands chevaux et porteur d'allures tout à fait guerrières. Il a tout de suite attiré l'attention, et tous les regards se sont tournés vers lui. On ne l'eût jamais cru capable d'une action aussi accentuée.

Il a commencé par ordonner une enquête sur l'affaire du contrat des *nut-locks*. C'était un premier coup au ministère, qui a refusé cette enquête, demandée d'abord dans l'Assemblée législative. Puis il a renversé sans pitié l'édifice si péniblement édifié par M. Joly au moyen des résolutions sur les chemins de fer. Ces résolutions, gagnées par le cabinet après une lutte opiniâtre dans laquelle il a failli plusieurs fois succomber, constituaient pour lui le principal résultat de la session.

Et ce n'est pas tout. Le Conseil est allé plus loin encore. Il ne s'était pas mis en frais de cette façon pour s'arrêter en si beau chemin. Il a porté le coup de grâce au gouvernement en refusant son concours au bill des subsides, comme il l'avait déjà refusé aux résolutions des chemins de fer.

Le Conseil a incontestablement le droit de refuser de voter les subsides, mais l'exercice de ce droit constitue un acte extrêmement grave, qui doit être motivé par des circonstances exceptionnelles. Pour se résoudre à l'accomplir, il a fallu que les membres de la Chambre haute, si calmes, si sages, si bien connus pour leur modération, fussent convaincus que le pays est présentement dans une de ces situations exceptionnelles qui peuvent justifier de leur part une démarche aussi importante.

Cette nouvelle a causé un grand émoi. Il ne saurait y avoir de discussion et de commentaires, toutefois, que sur l'opportunité de la conduite du Conseil. Quant à son droit de refuser les subsides, il est incontestable.

Au fond, le ministère dépend de l'une et de l'autre Chambres. Si la confiance de la Chambre populaire lui est indispensable, la tolérance de la Chambre haute lui est également nécessaire. C'est de la Chambre populaire qu'il tient son pouvoir, mais il ne peut l'exercer sans l'assentiment de la Chambre haute. Celle-ci possède le droit de *veto* contre lui. Elle peut se faire obstacle, et obstacle insurmontable, puisqu'elle est un des rouages essentiels de la machine législative. Qu'elle refuse seulement son concours, et tout est suspendu; c'est le chaos. Le ministère se forme sans elle, mais il a besoin d'elle pour gouverner, pour subsister. La Chambre haute n'a pas sur lui le contrôle absolu de la Chambre basse, elle ne peut le forcer à résigner par un simple vote, mais elle peut le forcer à résigner en lui rendant la position intenable, en lui coupant les vivres. C'est ce qu'a fait le Conseil en rejetant le bill des subsides, qu'il a le pouvoir de rejeter comme tout autre bill.

On connaît la teneur de l'adresse votée à cette occasion par la majorité de la Chambre haute. Le Conseil déclare qu'il suspend les subsides jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur ait choisi de nou-

veaux ministres. Il paraît que les ministres actuels sont résolus à ne pas résigner, en dépit de ce vote du Conseil. On ne voit pas, cependant, comment ils pourraient gouverner sans argent. Naturellement, leur parti est furieux et voue le Conseil aux gémonies. Mais les conservateurs leur répondent que l'acte du Conseil est beaucoup moins autoritaire que celui de l'ex-gouverneur Letellier.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

L'Europe n'a eu ni printemps ni été. La pluie n'a cessé de tomber durant les six premiers mois de l'année. Les moissons ont péri, privées du soleil qui leur donne la croissance et la vie. Quelques jours de chaleur les ont ranimées en France, mais le rapport est encore loin de suffire aux besoins de la consommation. Les vignes, déjà atteintes par le phylloxera, ont été ravagées par les orages. Le vin sera rare cette année, et la qualité n'aura rien de bien attrayant.

Mais le pays qui a été le plus malheureux a été l'Angleterre. Les orages et les inondations y ont tout détruit.

Il n'y a pas de doute que le malheur de l'Europe va faire le bonheur de l'Amérique. Jusqu'à quel point le Canada va-t-il en profiter? Les prix seront probablement meilleurs qu'ils n'auraient été si la récolte eut été abondante en Europe.

* *

Encore une semaine d'excitation qui vient de s'écouler, et c'est le Conseil législatif, d'ordinaire si tranquille, qui est cause de cette excitation. Depuis longtemps une rumeur sourde faisait croire que le Conseil législatif refuserait de voter les subsides. En général on n'y croyait pas. Cependant c'est fait. C'est l'hon. M. Ross qui a proposé les résolutions qui ont été adoptées à ce sujet. Les raisons de ce procédé grave et extraordinaire sont : 1. que le gouvernement Joly n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite d'administrer avec économie les affaires du pays; 2. qu'il a dépensé des sommes d'argent considérables sans l'autorisation de la Chambre; 3. qu'il n'a pas pourvu aux moyens de faire face aux besoins du pays sans entamer le capital et augmenter la dette du pays; 4. qu'il ne possède pas une majorité suffisante pour gouverner avec sagesse.

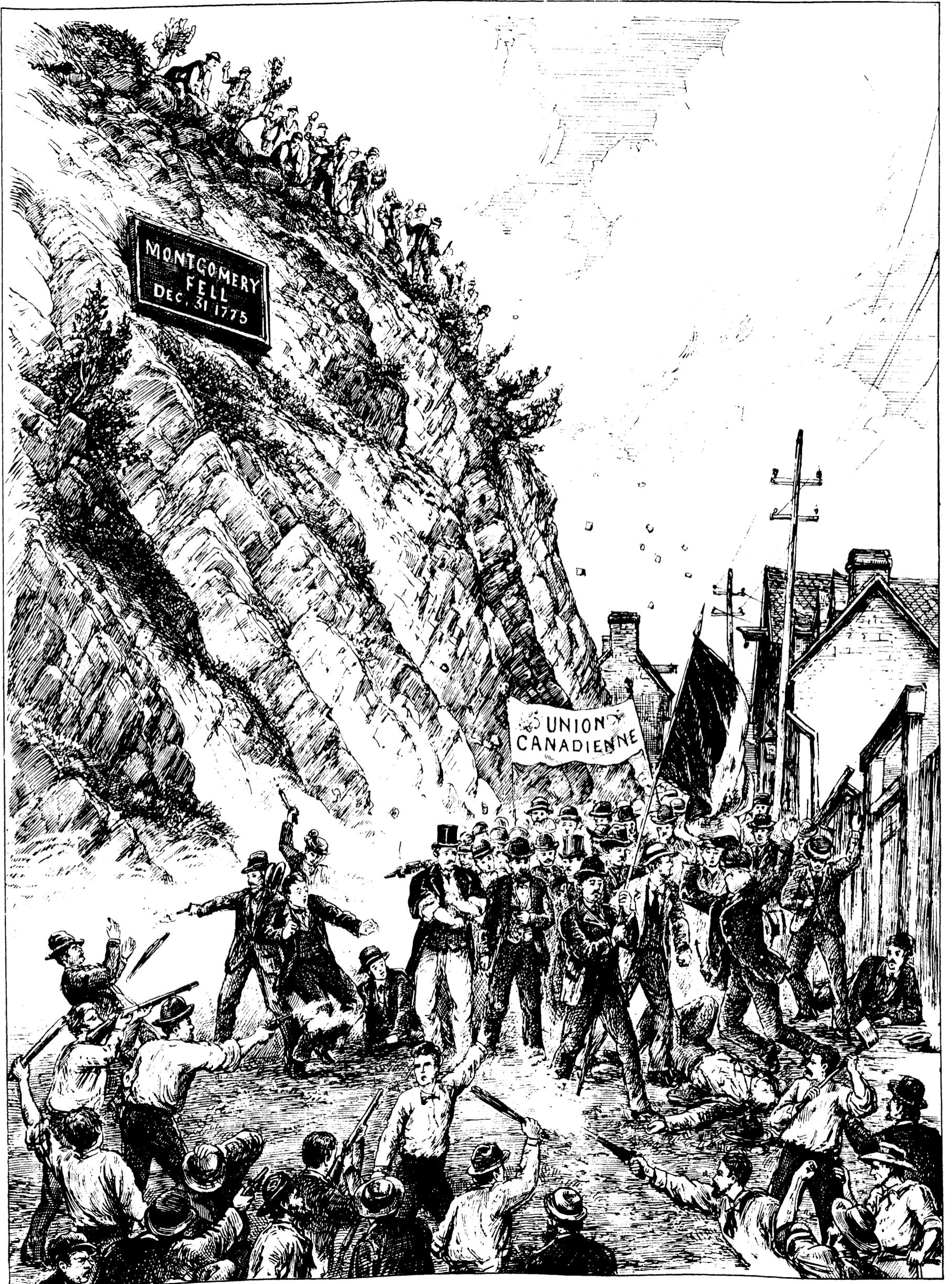
Le Conseil législatif concluait au renvoi des ministres. Son Honneur le lieutenant-gouverneur ayant répondu qu'il ne pouvait pas se rendre au désir des honorables conseillers, mais qu'il espérait que le gouvernement trouverait le moyen de s'entendre avec le Conseil, on se demande maintenant ce qui va arriver. Si le gouvernement ne réussit pas à amener cette entente, les uns croient que M. Joly sera congédié; d'autres disent que c'est impossible, que M. Joly demandera alors des élections générales, afin que le Conseil soit obligé de se soumettre, si le peuple se prononce en faveur du gouvernement. D'autres pensent que si le Conseil persiste à refuser les subsides, M. Joly va suspendre le paiement de tous les salaires et de toutes les allocations.

* *

On lit dans la *Patrie* :

Les ouvriers de Québec et de Montréal ont dû apprendre avec joie que le gouvernement Joly, pour venir à leur secours et leur donner les moyens d'aller s'établir sur les terres nouvelles, avait fait passer un bill par lequel toute Société de colonisation aurait le droit d'avoir une somme égale à celle qu'elle obtiendrait des corporations ou des citoyens de ces deux villes jusqu'au montant de \$20,000, de manière à pouvoir donner à chaque colon \$120. Ainsi, toute société de colonisation qui pourra, par souscription ou autrement, prélever cinq ou dix mille piastres, aura le droit d'avoir du gouvernement la même somme. Cette loi a été faite exprès pour les ouvriers des villes de Québec et de Montréal, qui sont sans ouvrage et désirent s'établir sur les terres nouvelles, et elle est le résultat du mouvement entrepris l'année dernière par M. L.-O. David en faveur de la colonisation.

C'est le temps de reprendre l'œuvre qu'il avait commencée. On lui a promis les avantages offerts par le gouvernement à ceux qui ne peuvent plus vivre dans les villes. Nous reviendrons sur ce sujet.



LES ÉMEUTES DE QUÉBEC—LES CANADIENS-FRANÇAIS ATTAQUÉS DANS LA RUE CHAMPLAIN

LES NOIRS ET LES BLANCS

La "Société normande de géographie," fondée à Rouen sous la présidence de M. Gabriel Gravier, a publié son premier bulletin presque entièrement composé de documents sur l'Afrique, ce qui lui donne l'attrait de l'actualité, joint à l'importance de la question en jeu. Le continent noir est l'objectif des études des géographes, des économistes, des gouvernants, en un mot, de tous ceux qui pensent. Les folles terreurs qui empêchaient nos pères de pénétrer dans ces vastes régions n'existent plus pour nous. C'est un monde nouveau, tout aussi acceptable que celui que nous a donné Colomb. L'Europe, "qui marche à béquilles," ne sait plus où déverser le trop plein de ses peuples; on lui crie: Allez en Afrique! Elle se demande qui désormais achètera ses montagnes de calicot, ses énormes amas de fer travaillé; on lui dit encore: l'Afrique! Le courant nouveau que la deuxième moitié de notre siècle va créer ainsi dans l'esprit et les actions des hommes, marquera largement dans l'histoire. Il est donc intéressant, même pour ceux qui, comme nous, sont plutôt trop riches en territoires innocents, de connaître ce qui se passe de l'autre côté de l'océan, et de suivre par la pensée ce mouvement qui va changer une partie de la face du globe. Déjà on peut dire que tout le littoral de l'Afrique est occupé par les grandes nations de l'Europe. Le chapelet de colonies naissantes qui encerclent ce continent va s'étendre vers l'intérieur. La carabine et la pioche à la main, l'homme blanc repousse l'homme noir; le chemin de fer anime la solitude; bref, une transformation est en train de s'opérer avec la rapidité qui distingue toutes choses depuis cinquante ans. La France veut traverser le Sahara pour atteindre le Soudan, beau et riche pays qui, du côté de l'ouest, n'est pas très-éloigné de sa colonie du Sénégal. Les Anglais travaillent à ouvrir des communications permanentes entre Zanzibar et les lacs que l'on reconnaît enfin comme les sources du Nil. Le Congo a été parcouru dans son entier par Stanley. Il ne reste qu'une petite tache blanche sur la carte d'Afrique, et tout cela s'est accompli en moins de temps que la durée de la vie d'un homme! Des millions d'individus, partiellement civilisés, existent au cœur de l'Afrique. Arriver jusqu'à eux, tel est le problème. La religion, la science, le commerce font des efforts inouïs pour y parvenir. La guerre même est employée contre ces races qui, aux yeux des blancs, ont toujours le tort de ne pas se soumettre assez vite et de n'accepter qu'avec répugnance l'existence nouvelle que nous leur imposons après les avoir vaincues.

Dans son discours d'ouverture, monsieur le président de la Société normande de géographie a fait, on peut le dire, le tour du monde, s'arrêtant partout où les connaissances géographiques ont fait naître un peuple, une industrie, une voie de communication. Dans ce tableau qui embrasse de si larges espaces, le Saint-Laurent n'est pas oublié. Voyons ces lignes:

Puisque je suis entré dans notre cher Canada, je ne le quitterai pas sans vous signaler ses travaux de canalisation. Un navire de 500 tonneaux, parti du port de Rouen, peut aller, sans rompre charge, par les lacs Ontario, Erie, Huron, jusqu'au fond du lac Michigan et du lac Supérieur. Par suite de nouveaux travaux, un navire de 1,500 tonneaux pourra, dès cette année, venir directement de Chicago à Rouen, avec un chargement complet de bois, de minerais, de tabac, de viande. Notons que cette intelligente canalisation dessert un pays assez vaste et assez fertile pour nourrir la moitié du globe. Je rappelle avec plaisir ces gigantesques travaux, faits avec un budget des plus modestes, parce qu'ils ouvrent à notre commerce le cœur de l'Amérique du Nord, parce qu'ils sont l'œuvre de descendants des héros qui succombèrent glorieusement avec Montcalm sous les murs de Québec.

Ainsi, notre jeune pays fait assez bonne figure, même à côté du canal de Suez et des autres merveilles de la science moderne.

BENJAMIN SULTE.

LE FOUET

JOUTE BRETONNE

Il y avait jadis à Guer et à Lohéac des compagnons du Fouet.

C'étaient sans doute de rudes jouteurs; mais ils étaient trop pauvres pour solder un historiographe, et trop peu lettrés pour écrire eux-mêmes le récit de leurs hauts faits.

A cause de cela, nous ne saurions point dire ce qu'ils firent pour la gloire, et nous constaterons seulement, en passant, que les combats au fouet remontent, en Bretagne, à des temps fort reculés.

Le fouet est une arme terrible. Les blessures qu'il fait, souvent mortelles, sont des plus difficiles à cicatrifier.

Il étourdit comme la massue; il étrangle comme le lacet des gladiateurs antiques; il frappe comme la balle et peut, comme le ciméterre, trancher les chairs et broyer les os.

Aussi les garçons de Lohéac disent-ils, en façon de proverbe:

"Fouet de la Saint-Jean, bon pied, bon cœur, bon œil, ne craignent bâton, sabre ni carabine."

Ce proverbe ne ment point.

Le fouet de la Saint-Jean (dans d'autres localités, c'est le fouet de la mi août, de la Trinité, etc., suivant l'époque où se livre le tournoi rustique) est emmanché de court. Son "pied," pour nous servir de l'expression locale, est un fort bâton, sans flexibilité aucune.

Le fléau se compose de quatre filins de chanvre, câblés, ou de huit brins tressés; il est long de trois toises, souvent davantage; à l'endroit du renflement, il est gros comme le bras d'un homme, et va s'amincissant jusqu'à la mèche ou *coutisse*, qui est tordue à force, nouée de distance en distance et poissée.

Ce fouet, lancé à tour de bras par un virtuose, fait presque autant de bruit que la détonation d'un fusil de calibre; on l'entend d'une lieue sur la lande, et quand plusieurs exécutants se réunissent en concert, il faut, de nécessité, se boucher les oreilles ou s'enfuir.

C'est à la Garenne, gros bourg situé sur les confins de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, qu'a lieu annuellement, le jour de l'Ascension, la plus belle fête des fouets de toute la Bretagne.

C'est une véritable passe d'armes, où l'on combat dix contre dix, vingt contre vingt, suivant le nombre des amateurs.

Les prix sont extraordinairement magnifiques.

En mil huit cent vingt-cinq, un gentilhomme du voisinage donna une timbale d'argent qui valait bien trois pièces de six livres.

Dix-huit francs, sans compter l'honneur!

Il dut y avoir ce jour-là bien des visages balafrés, bien des os moulus, bien des têtes fêlées!

Nous avions l'insigne avantage de nous trouver, de notre personne, à la fête des fouets de mil huit cent soixante-sept. Le prix était une demi-douzaine de mouchoirs à carreaux et une livre de tabac à fumer.

Tout de suite après la grand-messe, la place du bourg fut encombrée d'une foule compacte et impatiente. On sonna le *huchet* par trois fois; les champions ne se firent point attendre.

Ils étaient douze et se rangèrent six d'un côté, six de l'autre.

Les deux troupes étaient séparées par une telle distance que la longue lance des preux du moyen âge eût été, pour leur combat, une arme notablement trop courte. Entre les tenants de la même troupe, il y avait aussi une distance pareille.

Les combattants avaient, pour tout vêtement, leurs colottes courtes de toile feutrée et des chemises dont le tissu échappe à toute dénomination ayant place dans notre vocabulaire. Cette étoffe, en effet, est quelque chose comme du couzil porté à sa trentième puissance, c'est une exagération de la toile à voile, c'est de la ficelle tissée.

Leurs cheveux, longs par derrière, coupés carrément sur le devant, livraient au vent leurs masses incultes et libres de toute coiffure.

Leur bras gauche était nu. Leur bras droit, celui qui tenait le fouet, se trouvait protégé, depuis le poignet jusqu'au coude, par une sorte de brassard en cuir durci. Cette arme défensive augmentait singulièrement leur apparence belliqueuse.

Les deux troupes se distinguaient par la couleur des pompons de leurs fouets, qui étaient blancs pour les uns, rouges pour les autres.

—Méfiez-vous! dit à haute-voix un vieux paysan, à tête patriarcale, qui remplissait l'office de juge de camp.

Les douze paladins prirent aussitôt posture, le fouet élevé et la mèche retenue dans la main gauche.

—Drugez (ébattez-vous)! dit encore le vieux paysan: à la brave! haïte!

Les douze câbles sifflèrent à la fois, mais on n'entendit aucun claquement.

Les fouets, dans cette première attaque, prévue et facile à éviter, s'étaient rencontrés au passage. Le premier coup est toujours de nul effet.

Mais le second! ce fut une manière de changement à vue. Les plus adroits dégagèrent prestement leurs armes, et frappèrent à revers; quatre ou cinq balafres, longues, violettes, sanglantes, apparurent subitement, avant que les spectateurs eussent pu suivre la prodigieuse rapidité de l'attaque et de la parade. Puis on frappa encore, et tous les visages, à l'exception de deux, furent marqués.

—Ils en tiennent, mon Dieu donc! ils en tiennent, ah! dam, oui! disaient les curieux enthousiasmés; il n'y a que les deux Josille qui n'en ont pas; les deux crânes faucheurs qu'ils font... ah! mais dam!

—Ah! mais dam!... ça, c'est vrai qu'ils tapent bellement, mon Dieu donc! Ils sont là pour ça, faut pas mentir!

Et le juge du camp cria:

—Haïte! à la brave! Drugez!

Les deux Josille (Joseph) étaient deux gars de Pipriac, renommés pour leur habileté supérieure. Joseph Kaër était le général des Rouges; Josille Ferreu commandait les Blancs. Ils étaient en face l'un de l'autre. Tandis que leurs camarades frappaient à tour de bras, ils ménageaient leurs coups, sachant que le sort du combat dépendait d'eux en majeure partie.

Les deux Josille formaient entre eux plein contraste. Kaër était un grand garçon à la robuste carrure, au corps légèrement voûté; par ses travaux de labourage, au visage inertes et n'exprimant qu'une indomptable obstination.

Josille Ferreu, au contraire, n'avait pas cinq pieds de haut. Son maigre corps avait une apparence de faiblesse peu ordinaire aux paysans de ces contrées; mais il était tout nerfs, comme on dit, en dépit de l'Académie, et ses petits yeux verts, ronds, rapprochés, perçants, avaient une expression d'astucieuse audace, qu'augmentait la forme tranchante de son visage imberbe et osseux.

Un profane eût parié pour Josille Kaër, le grand Josille; mais les gars de Pipriac et de la Garenne savent le fouet par cœur du manche à la mèche, et le petit Josille avait ses tenants.

Ceux qui, à Longchamps ou à La Marche, ont vu sportsmen et sportswomen pencher hors des galeries leurs moustaches cirées ou leurs trop riches chevelures, et braquer le lorgnon sur *Gladiateur*, ou tout autre quadrupède savant, de sexe quelconque, honneur et profit de son heureux propriétaire, ceux-là peuvent se faire une idée de la curiosité anxieuse et pleine de passion qui animait nos spectateurs bretons.

Ils regardaient; leur âme et leur intelligence étaient dans leurs yeux; la foudre fût tombée au milieu d'eux sans attirer leur attention.

—Une chopine pour les Rouges! criait l'un.

—Ça tient! répondait l'autre; et une pinte itout pour les Blancs.

—Une pinte itout!... Et un pot, si le cœur t'en cause.

—Reste tranquille, notre homme! conseillait une prudente ménagère.

Mais empêchez donc un amateur de courses de parier cinq cents louis sur son favori—cinq cents louis ou cinq sous, car, à Paris aussi, les petites bourses s'en mêlent.

Le mari de la ménagère haussait les épaules, imposait silence à sa compagne par un geste inusité dans les salons, et reprenait en s'échauffant au jeu:

—Le cœur m'en cause, ma fâ dam oui! Un pot, ça tient! Ça tiendrait pour deux, mon filiot.

—Pour deux, tout de même. En veux-tu trois?

—Reste tranquille, notre homme!

Pauvre ménagère!

—Trois itout! Et quatre!

—Et cinq!...

Et ainsi de suite.

De sorte que les vrais gagnants à la fête des fouets, ce sont les cabaretiers.

Mais le combat se poursuit. L'acharnement arrive. On ne pare plus guère, tant on a grande passion de frapper.

Ecoutez! c'est un cliquetis diabolique, incessant: on dirait une fusillade.

Voyez! les mèches sont pisées à l'état d'étopes, mais elles se poissent de nouveau dans le sang de l'ennemi!

Les visages n'ont plus forme humaine; les longs cheveux se collent aux fronts baignés de sueur.

C'est le moment: pour qui pariez-vous? On tient depuis une chopine de cidre jusqu'à un pot d'eau-de-vie!

Pesez vos pochettes, et gagez suivant vos moyens.

La partie est égale. Les comparses, haletants, sont couverts de ble sures, mais le petit Josille, mais le grand Josille n'ont pas reçu un seul coup. On reconnaît le son éclatant et plein de leurs fouets, au milieu du fracas général. La première blessure qu'ils feront se verra de loin.

Que disions-nous? L'assemblée a poussé un long cri. Les tenants du petit Josille baissent la tête, tandis que les partisans de Kaër se livrent à d'enthousiastes démonstrations.

C'est que Kaër a étrenné!

Son fouet, habilement dirigé, a trompé la parade. Une spirale bleuâtre le long de laquelle suintent déjà des gouttelles de sang, tourne autour du bras gauche du petit Josille.

Celui-ci a chancelé, tant la douleur a été violente.

Mais la douleur et lui se connaissent. Il s'est remis en garde, et le chanvre de sa mèche claque, voltige, tourne, à six pouces du visage de son adversaire, ni plus ni moins que devant.

Quand deux bons chevaliers avaient longtemps martelé leurs hanquets sans entamer cette solide carapace, et qu'enfin une heureuse estocade, trouvant à point quelque jointure, mettait la première tache de sang sur l'éteincelant acier de l'épée, ce devait être un frémissement soudain autour de la lice. Les nobles hommes trépanaient d'envie, les demoiselles agitaient leurs écharpes, et les hérauts criaient:

—Gloire aux fils des preux!

A la Garenne, on n'aurait pu trouver ni nobles hommes, ni demoiselles, ni hérauts d'armes; mais nous avons peine à croire que la passion des joutes fût moindre dans l'assemblée rustique que dans l'illustre assistance qui entourait un champ clos chevaleresque.

—A la brave! Haïte!

—Bien sanglé, grand Josille! criaient les tenants de Kaër.

—Faut rendre ça, petit Josille! hurla le reste de l'assistance.

Le petit Josille ne bougea point, mais on put voir un malin sourire relever les deux coins de son étroite bouche.

Kaër, animé par son premier succès, fit un pas en arrière et lança son fouet avec une irrésistible vigueur. Le petit Josille ne para pas.

Seulement il pirouetta sur lui-même et envoya sa mèche mollement.

Sa corde décrivit dans l'air sa courbe accoutumée; au moment où elle allait retomber, le petit homme la tira avec vigueur.

Un sourd craquement se fit entendre, et Kaër porta sa main gauche à son visage coupé en deux par une gigantesque balatre.

La chance avait tourné. — Bien sanglé, petit Josille ! crièrent les Blancs à leur tour.

— Faut pas boudier, Kaër ! répondirent les Rouges désappointés. Haïte ! Drugez ! A la brave !

Il n'y avait plus que les deux Josille au centre de la lice. Le commun des champions avait fait trêve, et c'était en vérité triste chose que de voir ces pauvres gars, couchés sur le sable, haletants, défigurés, étancher leurs plaies avec les lambeaux de leurs chemises.

Les moins maltraités noyaient leurs douleurs dans des flots de cidre ; les autres faisaient de fort laides grimaces, et quelques-uns donnaient à peine signe de vie. On ne prenait point garde à eux.

Saint Sauveur ! la foule avait bien autre chose à regarder.

Kaër, un instant aveuglé par le terrible choc qu'il avait reçu, mit son brassard de cuir devant son visage et tint son arme en arrêt.

Le petit Josille, loin de profiter de son avantage, tira froidement son chollet de sa poche, et se moucha bruyamment, au grand plaisir de ses tenants, qui trouvèrent la plaisanterie d'excellent goût.

— Holà là ! disaient les femmes en pouffant de rire ; l'on ne s'est jamais tant amusé, pour sûr... Pas vrai ?

A la Garenne comme ailleurs, en France, le ridicule tue. Ces paroles et les éclats de rire jetèrent le grand Josille hors de son sang-froid. La fureur le prit en même temps que l'humiliation l'accablait. A dater de ce moment, personne n'engagea pour lui de nouveaux paris ; certains même, parmi les tenants, mirent sur le tapis quelques grosses subtilités armoricaines et tâchèrent de résilier leurs engagements.

Il n'était pas vaincu pourtant. La contraction de ses traits durement accusés et la balafre écarlate qui sillonnait son visage, donnaient à sa physionomie une sauvagerie et menaçante puissance. Son souffle râlait en s'échappant de sa poitrine. Son pied impatient creusait le sol.

Il frappait sans relâche et avec un véritable délire. On avait le vertige à suivre les prestigieuses évolutions de son fouet, qui claquait, à droite, à gauche, et décrivait autour du petit Josille des myriades de circonférences bizarrement enchevêtrées.

Le petit Josille, lui, gardait son calme et paraît, sans se presser, ces coups prodigués follement. Il attendait, toujours souriant et tranquille.

Pas une goutte de sueur à son front ; pas une ride insolite aux coins moqueurs de sa lèvre.

Parfois, lorsque l'occasion se présentait, son fouet rendait un bruit sourd auquel répondait un rugissement de Kaër.

Au bout de dix minutes, celui-ci était couvert de blessures.

Sa chemise, devenue haillon, flottait en lambeaux humides. Sa bouche écumait ; ses yeux, aveuglés par les mèches mouillées de ses cheveux, ne pouvaient plus digérer ses coups.

Et pourtant il frappait toujours. La foule ne criait plus, ne riait plus, ne gageait plus : les femmes elles-mêmes se taisaient, et le vieux paysan chargé de dire " Haïte ! " se reposait.

Il y avait quelque chose de solennel dans cette lutte inégale désormais, quoique furieusement soutenue, qui se poursuivait au milieu d'un silence de mort. Chacun des coups de Kaër eût assommé son adversaire, si celui-ci ne les eût évités avec une infatigable adresse. Chacun des coups du petit Josille portait, au contraire : plus faibles, ils accablaient par leur nombre.

Les bons garçons de la Garenne sentaient-ils ce qu'avait de frappant cette victoire de l'intelligence sur la vigueur brutale ?

Nous ne savons ; mais tous retenaient leur souffle et dévoraient par avance la catastrophe prochaine.

Enfin le grand Josille tomba lourdement sur ses genoux.

— Faut pas boudier, Kaër ! crièrent à ce moment quelques voix timides. Haidur ! Le malheureux roula son regard terne et fit un effort pour se relever.

Le petit Josille, impitoyable dans son triomphe, se moucha derechef. Quand il eut remis son chollet dans sa poche, il leva son fouet, comme pour donner le coup de grâce.

Un frémissement courut dans la foule. Mais il y avait du bon chez le petit Josille.

Au lieu de frapper, il entortilla dextrement l'arme de son adversaire vaincu, l'aracha des mains de Kaër par une brusque secousse, et croisa ses bras sur sa poitrine.

Kaër ferma les yeux et mit sa tête brûlante dans le sable.

En conséquence de quoi, le vieux paysan proclama le résultat en ces termes :

— C'est fini de druger, Kaër n'en peut plus ! Huho !

Haïte, haidur et huho sont trois interjections empruntées à la langue des chevaux, qui est très-commode pour diriger les hommes. Haïte veut dire Allez ! Haidur, Redoublez ! et Huho signifie Halte !

Le petit Josille eut la livre de tabac, et chacun de ses tenants un chollet de douze sous.

Somme toute, ce fut une jolie fête de fouets, et les ménagères en parlaient encore l'an passé ; mais, l'an qui vient, on tâchera de mieux faire.

PAUL FÉVAL.

NOS GRAVURES

Les émeutes à Québec

Tous ceux qui ont visité Québec connaissent la rue Champlain qui longe le fleuve au pied de la citadelle. Notre gravure montre l'endroit mémorable où Montgomery est tombé, il y a un siècle, en montant à l'assaut de la citadelle à la tête des Américains. On y voit aussi la barricade élevée par les Irlandais, et les deux canons qu'ils y avaient placés pour mitrailler les Canadiens-français.

L'oiseau mort

Qui n'a vu cette petite scène émue se reproduire dans un coin solitaire où se tenait un groupe d'enfants ? Le jeune oiseau qui faisait leurs délices vient de mourir, peut-être par suite des caresses excessives dont ils l'ont accablé. Ils restent là stupéfaits. Le plus hardi tourne et retourne le cadavre, se faisant encore cette illusion qu'il peut revivre. Mais ses tentatives sont inutiles. Couché sur le dos, les pattes crispées, l'oiseau ne bouge plus. " Il est bien mort ! " disent-ils tous avec tristesse. — Et d'où vous vient, mes bons petits amis, d'où vous vient cette compréhension si hâtive ? Vous naissez à peine à la vie, et déjà votre esprit pénètre le profond mystère de la mort... Dieu semble avoir donné à l'enfant une intuition particulière à ce sujet. Un jour, devant nous, une petite fille de trois ans, qui voyait couler son sang par suite d'une piqure, pleurerait à chaudes larmes, s'écriant " qu'elle allait mourir ! " — Pourquoi cette terreur ? Que les philosophes nous le disent, et nous saurons comment les enfants peuvent comprendre la mort d'un oiseau.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHEAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

CHOSSES ET AUTRES

On lit dans le journal de la Société contre l'abus du tabac :

Le nommé Vacassin, de Rotangy (Oise), France, vient de mourir victime de l'usage immodéré du tabac. D'abord une petite ampoule parut à sa lèvre inférieure, et fut dès l'abord reconnue comme produite par la pipe à court tuyau dite brûle-gueule. Malgré les avis réitérés du médecin, auxquels s'étaient joints les conseils des voisins, il ne voulut pas consentir à cesser de fumer. Le mal s'aggrava ; il dégénéra en un cancer qui lui envahit la face et le cou, à tel point que le passage de tout aliment, même liquide, devint impossible. Le malheureux est mort de faim !

Napoléon III n'oublia jamais les services et le dévouement de Persigny. De tous ses amis de l'adversité et de la première heure, Persigny fut le seul qui conserva vis-à-vis du souverain une liberté complète de langage et une indépendance absolue d'allures et d'opinions. L'Empereur redoutait ses familiarités, mais il était trop faible et trop bon pour les faire cesser. Ce confident intime, ce compagnon des dangers, ami de cœur, était un peu l'enfant terrible ! Bien qu'il se tint souvent à l'écart et dédaignât le rôle de favori, il voyait l'Empereur à sa guise et lui exposait librement ses vues, ses opinions, ses griefs.

Napoléon III aimait Persigny et lui pardonnait aisément ses boutades, ses caprices et jusqu'à ses intempérences de langage. Il n'oublia jamais que celui-là fut l'artisan et l'instrument le plus actif des grands actes de sa vie : Strasbourg, Boulogne et le 2 Décembre.

Une scène de plus à ajouter aux drames de l'amour :

Un sous-lieutenant de l'armée autrichienne, M. de Horn, fils du baron de ce nom, employé supérieur des postes à Bamberg, recherchait en mariage Mlle Lina Hammerbacher.

Le père du jeune homme ayant refusé son consentement, motiva son refus par des propos attentatoires à l'honneur de la jeune fille. Il lui en coûte aujourd'hui quatre mois de prison pour diffamation. Quant aux deux fiancés, ils reposent aujourd'hui tous deux au cimetière de Bamberg : elle, n'ayant pu supporter l'affront qui lui était fait, s'est logée une balle dans le cœur ; lui, ne pouvant survivre à celle qui lui avait fait le sacrifice de sa vie, s'est brûlé la cervelle avec la même arme.

Après avoir dit que le mariage est de moins en moins populaire en France, un écrivain français fait des réflexions qui sont bien de nature à effrayer les célibataires et les veufs.

" Avant vingt ans pour les hommes et vingt-cinq pour les femmes, la mortalité est plus grande dans le mariage que dans le célibat ; passé cet âge, le mariage devient l'état le plus avantageux de la longévité ; si avant ce moment il était dangereux, c'est parce qu'il était prématuré.

" Quant au veuvage, c'est l'état le plus funeste jusqu'à soixante ans, chiffre passé lequel la mortalité sévit principalement sur les célibataires. Enfin, au point de vue criminaliste, il semblerait prouvé que le célibat pousserait à tous les méfaits, puisque la moyenne des célibataires accusés est de 53 %. Plus de moitié. Affreux célibataires ! "

Ainsi, il ne faut se marier ni trop jeune ni trop vieux. Rien de plus raisonnable à tous les points de vue.

On sait que M. Thiers fit tout ce qu'il put pour empêcher l'empereur de déclarer la guerre à la Prusse.

Ayant rencontré, un soir, chez Mme de V... (en 1870), le maréchal Baraguay-d'Hilliers, qui causait de l'éventualité d'une marche prochaine sur le Rhin, M. Thiers lui dit :

— Maréchal, détournes-les de faire cette guerre. Si vous ne le pouvez pas par vous-même, employez un artifice. Les femmes sont fort écoutées sous cet étrange gouvernement. Eh ! bien, au prochain bal de l'ambassade d'Autriche, approchez-vous

de l'aimable princesse de Metternich et priez-la de dire de ma part à l'impératrice que, dans le cas d'une collision avec la Prusse, nous serions brisés comme verre, parce que nous ne sommes pas prêts.

Nous ne savons pas si le maréchal Baraguay-d'Hilliers suivit le conseil qui lui était donné.

Voici l'opinion d'une demoiselle sur le divorce :

Ce serait un véritable attentat. Voilà un époux convaincu d'être un fieffé gredin ; alors vous lui donnez sa liberté et l'envoyez se faire... marier ! ailleurs, c'est-à-dire, qu'au lieu d'une victime il en fera peut-être une douzaine. Loin de l'enfermer soigneusement avec sa première victime, vous le lâchez au milieu des demoiselles à marier, c'est affreux ; je proteste.

M. B... est d'un avis contraire :

Je suis pour le divorce ; car s'il eût existé, jamais nous n'eussions entendu parler de la lamentable histoire de Barbe-Bleue.

Une autre opinion :

Monsieur, Le divorce est une institution nécessaire ; mais il faut l'introduire dans nos lois plutôt comme un épouvantail que comme une réalité, et le rendre difficilement accessible aux époux.

Par exemple, on pourrait stipuler que le mari divorcé conserverait, malgré tout, sa belle-mère première. Je crois qu'un homme y regarderait à deux fois avant de collectionner un lot de belles-mères assorties.

Agreez, etc.

On vient d'avoir, en Californie, à San-Francisco, un exemple des excès auxquels peuvent donner lieu les violences de la presse. M. De Young, propriétaire et rédacteur du *Chronicle*, ayant, dans un article des plus injurieux, diffamé la réputation du père du Rév. M. Kalloch, candidat à la mairie, celui-ci a répondu par un discours terrible qu'il terminait en accusant les De Young d'être les fils d'une prostituée.

Charles De Young, furieux, s'est fait conduire en coupé devant l'entrée particulière du Metropolitan Temple, où le Rév. Kalloch a son cabinet, et l'a envoyé prévenir par un messenger qu'un gentleman désirait lui parler. Le révérend s'est approché du coupé, et De Young lui a tiré un coup de revolver dans le sein. Le blessé a chancelé, s'est retourné pour s'enfuir et a reçu une seconde balle dans la hanche ou dans la cuisse. Il y avait dans le quartier beaucoup d'ouvriers, dont plusieurs se sont précipités sur le coupé ; mais De Young les a tenus un instant en respect avec son revolver. Un policeman est arrivé et l'a fait prisonnier ; mais quelques individus ont soulevé et renversé la voiture, et immédiatement après De Young et le policeman ont été attaqués et frappés. D'autres policemen étant survenus, De Young a été mené au pas de course à l'hôtel Balwin, poursuivi par la foule qui criait : " Tuons-le ! Pendons-le ! "

Pendant toute la journée, la ville de San-Francisco fut sur le qui-vive. Heureusement que Kearney, le célèbre agitateur, arriva à temps pour calmer les ouvriers. Si le Rév. Kalloch était mort, une émeute terrible aurait éclaté, la prison aurait été envahie et les De Young massacrés.

VARIÉTÉS

Nous connaissons un parvenu qui fait un singulier usage de sa fortune.

— Maintenant, nous disait-il dernièrement, quand j'ai besoin d'être purgé, j'en emploie que les purgations les plus chères... et j'en bois deux bouteilles !

* *

Dans une grande administration : — M. le directeur, s'il vous plaît ? — Il n'y est pas. — Quand reviendra-t-il ?

— Lorsque M. le directeur a donné l'ordre de dire qu'il n'y est pas, on ne sait pas quand il reviendra !

* *

Un monsieur, pris d'une rage de dents, monte chez un opérateur qui lui extirpe sa molaire.

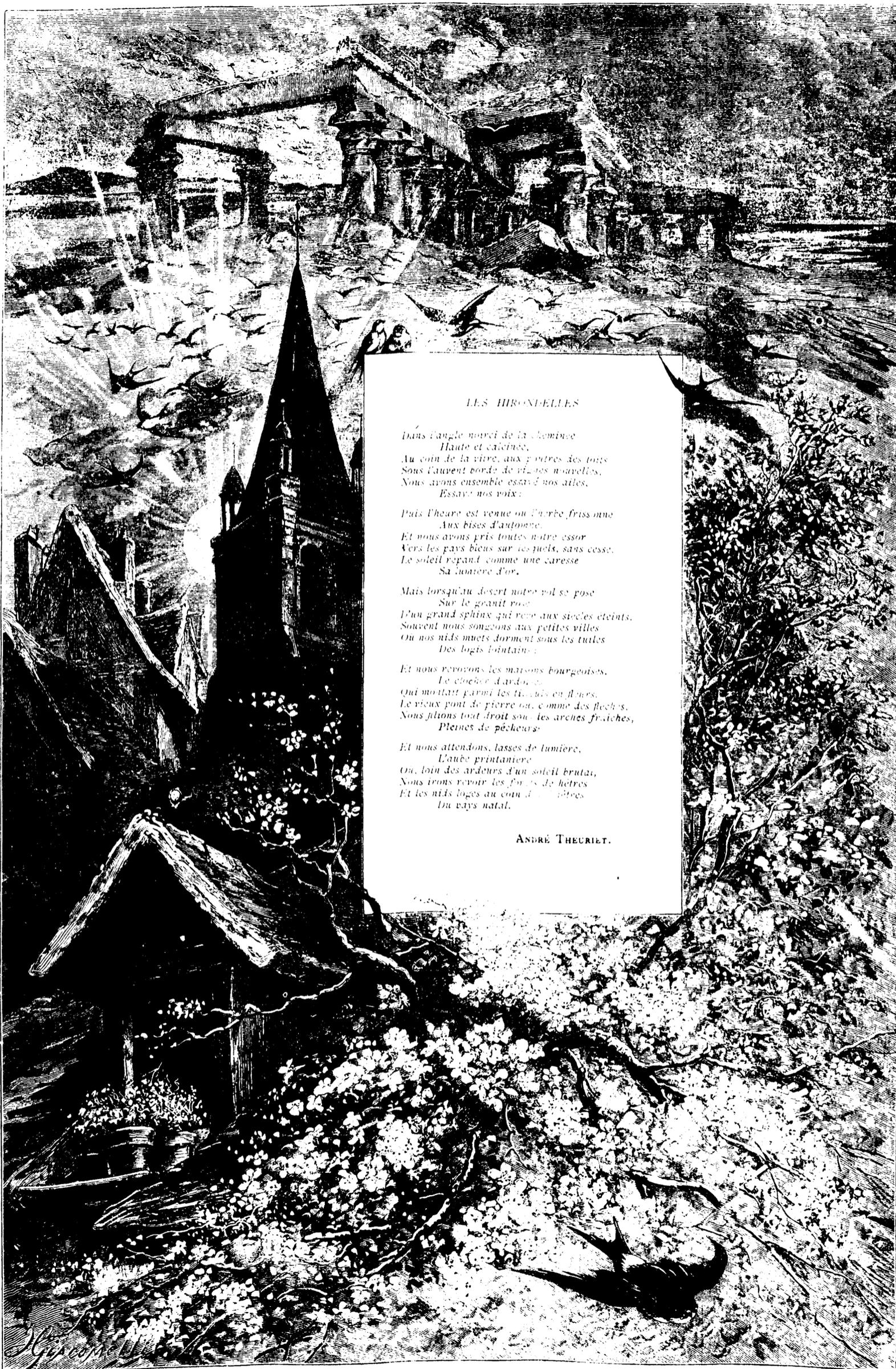
Le monsieur s'en va en déposant sur la cheminée non pas de l'argent, mais sa dent.

— Pardon, vous vous trompez, dit le dentiste en souriant.

— Non pas, car il y a deux mois vous m'avez pris un louis pour me mettre de l'or dans cette dent... je vous la laisse. Puisque vous prenez dix francs pour une extraction, j'espère que vous ne m'avez pas volé, et que dans cette dent, il y avait bien pour dix francs d'or.



LES NIDS LE NID D'HIRONDELLE



LES HIRONIELLES

Dans l'angle noir de la cheminée
Haute et caillée,
Au coin de la vitre, aux portes des toits
Sous l'aureole bordée de vitres nouvelles,
Nous avons ensemble essaié nos ailes,
Essaié nos voix :

Puis l'heure est venue où l'herbe frissonne
Aux bises d'automne,
Et nous avons pris toutes notre essor
Vers les pays biens sur les neiges, sans cesse,
Le soleil repant comme une caresse
Sa lumière d'or,

Mais lorsqu'au desert notre vol se pose
Sur le granit rose
L'un grand sphinx qui veit aux siècles éteints,
Souvent nous songeons aux petites villes
Où nos nids muets dorment sous les tuiles
Des logis bantains :

Et nous revoyons les maisons bourgeoises,
Le clocher d'ardoise,
Qui montait parmi les tilleuls en fleurs,
Le vieux pont de pierre ou, comme des fleches,
Nous filions tout droit sous les arches fraîches,
Plenes de pêcheurs :

Et nous attendons, lassés de lumière,
L'aube printanière
Où, loin des ardeurs d'un soleil brutal,
Nous irons revoir les forêts de hêtres
Et les nids logés au coin d'arbres
Du pays natal.

ANDRÉ THEURIET.

LA MUEtte QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

I

Un voyage de deux jours peut quelquefois être semé de plus d'aventures qu'il n'en faudrait pour défrayer le récit du tour du monde.

Il y a des époques violentes où les événements s'accumulent, de même que les idées affluent au cerveau dans les grandes crises morales.

Pendant le siège de Paris, par exemple, les péripéties d'une promenade à travers les lignes prussiennes pouvaient être plus nombreuses et plus étranges que celles d'une traversée de Marseille au Japon.

Ce fut le cas pour le lieutenant Roger de Saint-Senier et pour Régine, et l'histoire de leurs périls de trente-six heures a été forcément très-longue à raconter.

Et cependant, elle s'était déroulée tout entière pendant que s'accomplissaient à Paris deux ou trois faits beaucoup plus simples.

Dans le cours de la vie ordinaire, il est souvent difficile de démêler la concordance des choses qui se passent en même temps sur des points éloignés.

L'embarras est plus grand lorsqu'il s'agit de les rattacher entre elles et de les exposer clairement, et, quand on ne peut pas observer la règle de l'unité de lieu, on est souvent condamné à reprendre une narration interrompue.

C'est ainsi que, pendant la nuit où les fugitifs traversaient la forêt de Saint-Germain, Renée Saint-Senier et sa tante, madame de Muire, quittaient le chalet de la rue de Laval pour la funeste maison de santé du Dr Molinard.

La journée passée par Roger et sa compagnie dans le moulin du père Sarrazin, avait été consacrée par J.-B. Frapillon à des affaires peu édifiantes qui ont été racontées ici, et qu'il est temps de rappeler.

Par une coïncidence bizarre, au moment même où Régine, épuisée de fatigue, s'endormait le matin dans la cachette de la chambre bleue, Renée, prisonnière dans le pavillon des Buttes-Montmartre, cédait à un sommeil léthargique.

L'homme d'affaires, son odieux persécuteur, sortait de la rédaction du *Serpenteau* à l'heure où Pierre Bourdier, qui venait d'échapper aux mains du commissaire prussien, réveillait ses deux compagnons de route pour leur annoncer qu'il fallait passer la Seine.

J.-B. Frapillon, en débouchant de la porte cochère du journal sur le trottoir de la rue Montorgueil, ne se doutait guère que d'autres victimes de ses machinations s'acheminaient vers Paris, pendant qu'il se dirigeait du côté des Halles en compagnie de l'ex-hercule Antoine Pilevert.

Il y avait longtemps qu'il ne pensait plus au lieutenant de la garde mobile, pris par les Allemands depuis le mois d'octobre, et il se croyait bien débarrassé aussi à tout jamais de la sourde-muette que l'ingénieur Mouchabert avait si adroitement livrée, quelques jours après, au corporal Tichdorf.

Le caissier était avant tout un homme pratique, et, quand il croyait avoir supprimé quelqu'un qui lui faisait obstacle, il ne s'en occupait pas plus qu'un joueur d'échecs ne s'occupe des pièces prises qui ont disparu de l'échiquier.

D'ailleurs, il avait bien autre chose en tête que des souvenirs aussi rétrospectifs, et les soucis du présent étaient de nature à lui faire oublier les événements du passé.

Il touchait à ce moment critique où les diplomates de son espèce se voient à regret forcés d'en venir à une action personnelle et violente.

Après avoir ourdi toutes sortes de trames compliquées, il leur faut, à un moment donné, trancher d'un seul coup tous les fils qu'ils ont noués si habilement, et cette besogne décisive ne peut être faite que par eux-mêmes.

C'était là ce qui préoccupait désagréablement J.-B. Frapillon.

Enclin par tempérament à une certaine douceur de procédés, il s'attachait par système à ne pas excéder les marges du Code, et, quand un acte prévu par la loi pénale devenait impossible, il en confiait toujours l'exécution à des subalternes.

C'est ainsi qu'il avait naguère chargé son agent Mouchabert d'enlever Régine.

Pour aucun prix, il n'aurait opéré lui-même un rapt susceptible d'envoyer son auteur à Cayenne.

Pour séquestrer mademoiselle de Saint-Senier et la comtesse de Muire, il n'avait employé que la ruse, et, en administrant à la première le simple narcotique qui l'avait endormie, il savait fort bien de ne pas encourir le châtement réservé aux empoisonneurs.

Mais l'heure des artermoiements et des demi-mesures était passée.

La réclusion de ses victimes ne pouvait pas se prolonger indéfiniment, et, avant de décider de leur sort, il lui fallait d'abord savoir à quoi s'en tenir sur les mystères du chalet.

Là était le mot d'une énigme qu'il voulait absolument deviner, et il tenait à recueillir seul les profits d'une affaire si habilement conduite.

Tout était à point.

Ses complices des deux sexes, Valnoir, Tau-

pier, Rose de Charmière, avaient pour le moment d'autres préoccupations, et d'ailleurs, ils ignoraient encore l'enlèvement des dames.

Il tenait dans sa poche les clefs du pavillon dérobées à la pauvre Renée pendant le sommeil factice qu'il lui avait procuré.

Il ne lui restait donc plus qu'à agir de ses propres mains et à enfreindre hardiment les redoutables articles qui punissent l'effraction, le vol et le meurtre.

L'exécution de son plan l'obligeait à commettre au moins un de ces crimes et pouvait les comporter tous.

Cela dépendait de ce qu'il allait trouver dans le chalet abandonné.

Or, sa conscience le tourmentait fort peu, mais la sûreté de sa précieuse personne l'inquiétait beaucoup.

Cette raison majeure l'avait décidé à se munir à tout événement d'un garde du corps assez vigoureux pour le protéger et assez abruti pour ne pas le questionner.

Maître Antoine Pilevert réunissait ces deux conditions, et J.-B. Frapillon n'avait eu garde de négliger le concours de ce robuste et simple auxiliaire.

En le rencontrant dans l'antichambre de la rédaction du *Serpenteau*, il avait béni le hasard qui le mettait si à propos sur son chemin, et il s'était empressé de le séduire par une de ces invitations que l'hercule ne savait pas refuser.

L'appât d'un plantureux dîner largement arrosé, aurait entraîné partout où on aurait voulu le conduire le très-peu noble frère de la noble dame de Charmière.

A plus forte raison, ne s'était-il pas fait prier quand le généreux caissier lui avait offert de le traiter dans un restaurant bien connu du voisinage.

Il éprouvait, d'ailleurs, d'autant plus le besoin de quitter le lieu qu'il appelait son bureau, que la querelle avec les deux visiteurs de Valnoir l'avait fort échauffé.

Sa colère rentrée se trahissait encore par des grognements sourds pendant qu'il descendait l'escalier en compagnie de J.-B. Frapillon, mais l'air de la rue acheva de le calmer.

A la pointe Saint-Eustache, il avait déjà oublié ses fureurs récentes et ses mésaventures de la veille pour le joyeux festin qu'il dégustait d'avance.

— Est-ce que vous tenez beaucoup à aller chez Baratte ? demanda-t-il au caissier.

— Pourquoi cette question ? répondit évasivement le prudent Frapillon.

— C'est que je connais dans la rue de la Huchette un joli caboulot où on vous sert un petit bleu à quinze qui gratte le gosier, et je me suis habitué à ce polisson de vin-là.

— Mon cher collaborateur, dit gravement l'homme d'affaires, je compte vous offrir quelque chose de mieux, et je dois de plus vous faire observer qu'on ne va pas au caboulot quand on a l'honneur d'appartenir à la rédaction du *Serpenteau*.

— De quoi, reprit l'hercule assez vexé d'entendre mépriser son restaurant de prédilection, mais au *Lapin qui saute*, c'est très-bien composé.

— J'y ai encore diné hier, et...

— Et cela ne vous a pas réussi, si je me souviens bien de votre soirée.

Cette allusion aux événements qui l'avaient conduit à coucher au poste calma l'enthousiasme du *Rempart d'Avallon* à l'endroit du traiteur de la rue Huchette.

— Oh ! je n'y tiens pas, après tout, grommela-t-il, et, puisque c'est vous qui payez, vous avez le droit de choisir la cambuse.

— Mon cher Antoine, reprit J.-B. Frapillon d'un ton affectueux et digne, je voudrais causer sérieusement avec vous, et il y a chez Baratte un cabinet où on peut se dire deux mots entre le beaujolais et le bourgogne, sans que personne les entende.

— Suffit, et *motus*, m'sieu l'employé. — Pour l'hercule, tous les bourgeois étaient des employés. — Je suis à votre service jusqu'à demain inclusivement.

— Ma foi ! mon brave, ce n'est pas de refus, car j'aurai peut-être besoin de vous cette nuit.

Au moment où le caissier jetait négligemment ce préliminaire de ses projets nocturnes, les deux convives étaient arrivés devant la porte du restaurant.

Pilevert était trop absorbé par l'engageant spectacle que lui offrait le rez-de-chaussée de cet aimable établissement, pour prêter beaucoup d'attention aux ouvertures de son nouvel ami.

Il aspirait avec délices les parfums culinaires qui se dégageaient des soupiraux pratiqués dans la devanture, et il était complètement fasciné par l'éclat du comptoir d'étain qu'on admirait à travers les carreaux.

Le traiteur, choisi par M. J.-B. Frapillon, était doublé d'un marchand de vin.

On mangeait assis aux étages supérieurs ; mais, en bas, on buvait debout, et l'homme d'affaires eut beaucoup de peine à empêcher son invité de s'arrêter en traversant la salle où se débitaient les liquides.

Il réussit pourtant à l'entraîner vers l'escalier qui conduisait aux régions plus aristocratiques des cabinets particuliers.

Quoiqu'il fût doué d'excellents yeux et d'une remarquable faculté d'observation, le diplomate de la rue Cadet ne s'était pas aperçu qu'un enfant en blouse le suivait depuis la rue Montorgueil.

Il ne remarqua pas davantage ce gamin trop curieux quand il se glissa derrière lui entre les jambes des buveurs qui encombraient le rez-de-chaussée.

II

Le cabinet où J.-B. Frapillon et son invité s'étaient attablés ne brillait pas par une élégance exagérée.

Le papier à fleurs qui recouvrait les murs n'aurait pas déparé la salle à manger d'une auberge de village, les chaises étaient modestement garnies de paille, le linge manquait de finesse et de blancheur et les verres avaient plus d'épaisseur que d'élégance.

Mais, pour tenir une conférence diplomatique, l'ornementation du local est assez indifférente, et l'homme d'affaires comptait beaucoup plus sur le mérite de la cave du traiteur que sur le luxe de son service.

Il ne s'agissait point d'éblouir les yeux de l'hercule, mais de lui délier la langue et de lui échauffer la tête.

Aussi Frapillon avait-il appelé au secours de ses projets un renfort de bouteilles proportionné à la soif de son insatiable convive.

Le rationnement imposé par le siège ne lui avait pas permis de corser autant la partie solide du dîner.

Cependant il était assez familier de l'établissement pour en obtenir des portions de faveur, et, sur la table privilégiée de ce cabinet réservé aux habitués, un respectable morceau de vrai bœuf avait succédé à un potage sérieux.

Pilevert, privé depuis longtemps de ces douceurs, avait promptement oublié le maigre cheval qui composait son ordinaire, et faisait largement honneur à cette chère exceptionnelle.

Ses dents, habituées à soulever des poids de plusieurs kilos, fonctionnaient avec une vigueur et une rapidité merveilleuses, ce qui ne l'empêchait nullement de fêter les crus généreux que son hôte ne lui épargnait pas.

Le vin ne fit jamais défaut, comme chacun sait, pendant les cinq mois de blocus, et, jusqu'au dernier jour, on put arroser les viandes les plus bizarres avec d'excellent bourgogne.

Il est vrai que les fêtes culinaires de cette époque famélique coûtaient fort cher ; mais J.-B. Frapillon ne regardait point à la dépense quand il s'agissait d'assurer le succès d'une affaire.

Il s'était donc départi, ce jour-là, de ses habitudes d'économie, et il marchait à son but sans s'inquiéter du total de l'addition, qui menaçait de devenir formidable.

Le but était complexe comme les intrigues qu'il menait de front depuis trois mois.

Il voulait avant tout s'assurer la coopération des poings de l'hercule dans son expédition nocturne, mais il tenait aussi à le mettre dans ses intérêts pour l'avenir.

Les rapports du caissier avec la rédaction du *Serpenteau* et les affiliés de la *Lune avec les dents* s'étaient quelque peu tendus dans les derniers temps, et Pilevert, qui vivait au cœur de ces deux respectables sociétés, pouvait lui être fort utile.

Il comptait d'ailleurs en obtenir une foule de petits renseignements intimes que ses affaires lui avaient fait négliger de se procurer sur les agissements de ses bons amis, Valnoir, Taupier et compagnie.

C'est pourquoi il s'occupait beaucoup moins de déguster la cuisine et les vins du traiteur, que d'observer son convive.

Il ne s'était pas pressé d'entamer le chapitre des informations pour laisser aux liquides le temps d'opérer sur l'épaisse cervelle du *Rempart d'Avallon*.

Celui-ci, qui n'était pas bavard de son naturel, put donc satisfaire en paix ses appétits jusqu'au moment où le fromage de Hollande, inévitable dessert du siège, vint compléter le festin.

Frapillon, qui ne buvait que pour la forme, l'observait tout à son aise, et il crut remarquer sur ses traits enluminés une teinte de mélancolie que ne dissipait point les plus copieuses rasades.

Il résolut donc de l'attaquer par le côté sensible en s'informant adroitement de la cause de ses chagrins.

— Eh bien ! mon cher Antoine, lui dit-il sur le ton de l'intérêt le plus affectueux, comment vous trouvez-vous de votre nouvel emploi ?

— Mal, très-mal, répondit nettement Pilevert.

— Vraiment ! s'écria le caissier avec une naïveté fort bien jouée.

— Mais savez-vous que vous m'étonnez beaucoup ? Je croyais votre situation au journal excellente.

— Oui, parlons-en de ma situation ! Pour dix malheureux francs qu'on me donne par jour et une douzaine de bocks que j'absorbe à l'œil, je suis obligé de rester du matin au soir dans une espèce de cage à poules où j'étouffe et de me disputer avec un tas de pékins qui viennent me conter des histoires à quoi je ne comprends rien...

— Encore, si je pouvais leur casser les reins ! — Le fait est que ce serait une consolation, dit gravement Frapillon, mais du moins vous n'avez pas à vous plaindre, j'espère, de mon ami Valnoir, ni de ce cher Taupier ?

— Ah ! ils sont encore gentils, ceux-là. Votre Valnoir, un gringalet que je tomberais avec deux doigts de ma main gauche, et qui se donne des airs de me blaguer ; et ce *tortillard* de bosu qui trouve que je bois trop.

— Ah ! malheur ! si ce n'était pas à cause de Catiche...

— Qui ça, Catiche ?

— Ça, Catiche, parbleu ! Rose, si vous aimez mieux.

— Voudriez-vous, par hasard, mon cher Antoine, parler de madame de Charmière ? demanda le caissier en feignant une profonde surprise.

— Parbleu ! j'en ai bien le droit, peut-être, puisque c'est ma sœur.

— Me n'en étais toujours douté, mais c'est bon à savoir, pensa Frapillon enchanté d'entendre l'hercule laisser couler ses secrets comme le vin qu'il se versait.

— Oui, ma sœur... ma sœur de lait, reprit Pilevert en s'apercevant qu'il avait trop parlé, et pour une sœur, elle ne se conduit pas déjà si bien avec moi.

— Ah ! si j'avais seulement ma petite Régine ! En voilà une qu'on voyait bien tout de suite qu'elle était née de parents huppés, et bonne, et pas fière avec ça...

A ce souvenir, le *Rempart d'Avallon* s'attendrit au point de laisser tomber sa tête dans ses mains et de pousser des soupirs qui ressemblaient à des grognements.

Le malheureux ne se doutait pas qu'il épanchait ses regrets devant un des bourreaux de sa chère muette.

— Non ! s'écria-t-il tout à coup en martelant la table d'un formidable coup de poing, je n'en veux plus de cette vie-là ! j'en ai assez de leur rédaction où ils ne font que se débiter toute la journée, et de leur société de la *Lune avec les dents* où on fait des boniments qui durent trois heures sans servir seulement un petit verre !

— Jusqu'à cet imbécile d'Alcindor qui se fiche de moi maintenant parce qu'il barbouille du papier le matin et qu'il dégoise des discours le soir.

— Mon cher Antoine, vous allez peut-être un peu loin, dit l'homme d'affaires pour l'exciter davantage ; il s'agit de nos amis, et...

— Nos amis ! interrompit l'hercule exaspéré, pas les miens toujours, ni les vôtres, allez ! Savez-vous ce qu'ils ont dit votre Taupier, votre Valnoir et ce grand niais de pailasse *décatis*, pas plus tard qu'aujourd'hui ?

— Non.

— Eh bien, ils ont dit que vous avez mangé le grenouille de leur machine, étouffé le *maillot* de leur *Lune* quoi !... et, ce soir, à leur club de buveurs d'eau, on va proposer de vous mettre en quarantaine d'abord et de vous faire *cracher au bassinnet* ensuite.

— Qu'il paraît qu'ils savent où est votre *salut-frusquin* et qu'ils mettront la main dessus.

— Non ! tenez ! j'aime mieux ma carriole que leur satanée boutique, et celui qui me rendrait le *berlingot* et ma pauvre jument *Brachante* avec, je ferais tout ce qu'il voudrait.

J.-B. Frapillon avait écouté ces doléances incohérentes avec un vif intérêt, car la révélation que le saltimbanque venait de laisser échapper sur les intentions de ses associés le touchait au cœur.

Le cœur de l'agent d'affaires était, avec son argent, dans sa caisse, et il ne se sentait pas d'humeur à le laisser entamer.

Il resta quelques instants à réfléchir en avalant à petites gorgées un dernier verre de vin, et son plan était fait avant que le verre fut vide.

Les regrets exprimés par Antoine donnaient sur lui une large prise, et l'astucieux caissier comptait bien exploiter cette nostalgie de ses foires pour le plier à ses volontés.

Le robuste service de l'hercule allait lui être immédiatement et doublement nécessaire, car Frapillon avait résolu d'en finir le soir même avec les mystères du chalet et avec les accusations des sociétaires de la *Lune*.

— Mon cher ami, dit-il affectueusement, je suis touché de votre chagrin, et il ne sera pas dit qu'un brave garçon comme vous, qui a du cœur et du talent, moisira éternellement dans un bureau.

— Je ne suis pas riche, quoi qu'ils en disent, mais, s'il ne vous faut qu'une couple de mille francs pour vous remonter, comptez sur moi.

— Vrai ?

— Parole d'honneur.

— Mille millions de trompettes ! s'écria Pilevert en faisant mine de lui sauter au cou, qu'est-ce que vous voulez que je démouisse pour vous ? Faut-il assommer quelqu'un ? Demandez ! faites-vous servir !

— Merci ! mou brave, merci ! Ce que je vous offre ce n'est pas par intérêt, et je ne veux assommer personne.

— Seulement, puisque vous tenez à me faire plaisir, je vais vous demander de me donner le reste de votre soirée.

— Oh ! si ce n'est que ça ! pour ce que j'en ferais de ma soirée ! Je les passe toutes à l'estaminet du *Cœur-Volant*.

— Nous irons d'abord au club.

— Oui, c'est ça, et le premier qui montera dans leur sale tribune pour souffler un mot contre vous, je lui coiffe la *margoulette* d'un coup de poing.

— J'espère que ce ne sera pas nécessaire, et que nous pourrions aller ensuite...

— Oh, patron ?

— Ailleurs, dit laconiquement Frapillon.

— Il est huit heures, filons. Je payerai au comptoir et nous prendrons le café en route.

III

Le local où se réunissaient les affiliés de la *Lune avec les dents* était naturellement situé dans le quartier où la Société comptait le plus d'adhérents.

C'était dans la salle d'un bal de barrière, sur le boulevard extérieur, au pied des buttes Montmartre, que se tenaient les séances.

Elles étaient tantôt publiques et tantôt secrètes, suivant que les chefs de l'association voulaient agir par l'éloquence sur les esprits des badauds du communisme ou discuter en famille les affaires intimes du Comité directeur.

Pour les réunions générales étaient exclusive-

ment réservés les discours patriotiques où on prêchait la défense à outrance et la sortie en masse.

On y entendait aussi des économistes de fantaisie traiter les questions de rationnement et des ingénieurs de bonne volonté offrir à la patrie des inventions merveilleuses.

Ce n'étaient là en réalité que les bagatelles de la porte, comme aurait dit Pilevert en son langage de saltimbanque, bonnes à préparer tout doucement les niais qui venaient les écouter à servir plus tard les desseins subversifs des maîtres de la Lune.

Les séances sérieuses, celles où on proposait ouvertement les moyens de renverser l'autorité, de détruire l'infâme capital, de fusionner les vivres et d'universaliser la propriété, ne se tenaient que pour les adeptes et on n'y était admis qu'en donnant le mot de passe.

Pas n'était besoin, du reste, de changer de local, celui qu'on avait choisi se prêtait parfaitement à sa double destination.

La salle du bal avait deux entrées : une grande, donnant sur le boulevard extérieur, et une petite, sur une ruelle voisine.

On ouvrait l'une ou l'autre, selon le cas. Parfois même, après une soirée publique consacrée aux innocents bavardages de la tribune démocratique et sociale, les affiliés sortaient ostensiblement à la fin de la séance, pour entrer une heure après par la porte dérobée dans le club débarrassé des profanes.

J.-B. Frapillon était assez assidu aux séances publiques, et il ne manquait guère les séances secrètes.

Il figurait avantageusement aux premières en sa qualité de capitaine de la garde nationale, et ne dédaignait même pas d'y prendre part aux discussions stratégiques.

Mais les jours de petit comité ses fonctions de caissier lui assuraient la prépondérance dans les délibérations, car, en matière de conspiration, l'argent est plus que partout ailleurs le nerf de la guerre.

En sortant du restaurant où il avait dîné avec l'hercule, il ne savait pas au juste de quelle nature était la réunion annoncée pour le soir, mais les indiscretions de Pilevert lui donnaient lieu de croire qu'il s'agissait d'une séance intime.

Aussi, en arrivant sur le boulevard extérieur, fut-il assez surpris de voir le mouvement de la foule devant la grande entrée.

L'éclairage de la porte n'était pas brillant. Un simple lampion en faisait tous les frais, et les amateurs d'éloquence politique pissaient comme des ombres dans le long couloir qui conduisait à la salle.

Il pouvait être onze heures et la séance devait tirer à sa fin, car le dîner s'était prolongé outre mesure.

Frapillon qui, en chemin, avait eu tout le temps d'achever la conquête de l'hercule, tenait à profiter immédiatement des excellentes dispositions où il le voyait.

Non-seulement le frère de Rose de Charmière se sentait disposé à servir aveuglément l'homme qui lui avait promis de lui rendre sa carriole et sa jument ; mais, par le plus heureux des hasards, il n'était pas ivre.

Il avait assez bu pour être prêt à tout et pas assez pour compromettre le succès d'une expédition.

L'homme d'affaires se décida à entrer quand même.

Il ne voulait pas aller au chalet avant minuit, afin d'être sûr que personne ne viendrait troubler la visite qu'il se proposait d'y faire.

Il avait donc du temps devant lui, et il ne pouvait pas mieux l'employer qu'en assistant à la séance publique.

Il soupçonnait, d'ailleurs, qu'elle pourrait bien être suivie d'une conciliabule privé, et il n'était pas fâché d'assister une fois incognito aux débats qu'il avait souvent dirigés comme membre du barreau.

"Allons, mon brave Antoine, dit-il à son nouvel ami, prenons la file et dépêchons-nous pour être bien placés, car je vois qu'il y a foule."

— C'est étonnant ! grommela Pilevert, je croyais bien que ce soir ça se passerait en famille.

— Bah ! nous verrons bien ! Entrons tous-jours."

Ce colloque se passait sous la contre-allée du boulevard extérieur occupé alors par les baraques destinées au logement des mobiles de province.

Les passants étaient assez nombreux sur cette voie étroite pour que les deux causeurs n'eussent pas remarqué la présence du gamin qui les avait suivis de la rue Montorgueil aux Halles et des Halles à la porte du club.

Cet enfant obstiné se mêla sans être aperçu à la foule des allants et venants, et entra dans la salle à la suite de Frapillon et de son satellite. L'assistance était nombreuse et offrait un spectacle des plus curieux.

Les uniformes de la garde nationale y étaient en majorité, mais les femmes n'y manquaient pas et quelques-unes même devaient avoir l'habitude d'y passer la soirée, car elles y avaient apporté leur ouvrage comme les tricoteuses de 1793 au club des Jacobins.

Les deux nouveaux venus se glissèrent, sans peine, aux derniers rangs de ce qu'on aurait pu appeler le parterre, car le local possédait des galeries supérieures qui lui donnaient assez l'aspect d'une salle de spectacle.

La scène était remplacée par l'estrade où siégeait le bureau, et la table destinée à subir les coups de poing des orateurs nerveux occupait à peu près la place du trou du souffleur.

La réunion, ce soir-là, était présidée par Taupier dont la grotesque personne disparaissait

presque entre les deux énormes miliciens qui lui servaient d'asseurs.

L'hercule, en apercevant le bossu, pour lequel il professait une médiocre tendresse, se permit des grognements improbateurs que le prudent Frapillon s'empressa de réprimer pour éviter d'attirer l'attention de ses voisins.

Mais sa mauvaise humeur le reprit de plus belle en voyant s'avancer sur l'estrade un corps dégingandé qui appartenait à son ancien paillasson Alcindor.

"Mille trompettes ! dit-il entre ses dents, je n'ai pas de chance d'arriver juste pour entendre les bêtises de cet animal-là."

Le public, du reste, ne paraissait pas être de son avis, car un murmure flatteur accueillit l'apparition du nouvel orateur.

"Tu sais, dit une commère à sa voisine, c'est le grand sec qui explique si bien qu'il faut partager l'argent des aristos."

— Ah ! oui, celui qui parle comme un livre, répondit l'autre mégère ; il a raison, mais il fait trop de phrases et ça m'embête.

— C'est égal ; si on faisait ce qu'il dit, il paraît que nous aurions chacun six mille livres de rente.

— Sans rien faire !
— Rien du tout. C'est les riches qui travailleraient.

— Croyez ça et buvez du cassis, la vieille, cria une voix glapissante qui s'éleva tout à coup entre les jambes des spectateurs.

— A la porte le moucheron ! hurla le public. Mais les rangs étaient si serrés que l'irrévérencieux gamin échappait à toute répression.

Du reste, le bossu agita solennellement sa sonnette, et réussit à obtenir le silence.

"La parole est au citoyen Alcindor Panaris," prononça gravement Taupier, qui se complaisait visiblement dans l'exercice de ses fonctions.

L'ex-paillasson se balançait d'une jambe sur l'autre et passait la main sur ses cheveux plats comme un invité qui se prépare à faire son entrée dans un bal.

En entendant son nom sortir de la bouche du président, il s'avança, avec toute la grâce dont il était susceptible, salua légèrement l'assemblée, s'appuya d'une main sur la table et dit avec une inflexion de voix des plus caressantes :

"Citoyens !
Mais il avait à peine lancé ce mot sacramental, qu'un bruit confus s'éleva dans le fond de la salle.

La foule ondula sous l'effort d'un individu qui jouait des coudes pour fendre ses flots pressés, et des exclamations s'élevaient de toutes parts.

"Faites donc attention !
— Vous me marchez sur les pieds, citoyen !
— Ne poussez donc pas !
— Qu'est-ce qu'il veut, celui-là !"

L'individu qui soulevait tout ce tumulte semblait s'inspirer fort peu des clameurs qu'il soulevait et des objurgations qu'il recueillait sur son passage.

Il réussit à force de poussées et même de coups de poing, à sortir des groupes serrés qui obstruaient l'entrée, et à gagner les rangs moins pressés des auditeurs assis.

Frapillon, qui regardait cette entrée imprévue avec une certaine curiosité, vit l'inconnu grimper audacieusement les marches de l'estrade et se pencher à l'oreille du président, qui paraissait l'écouter avec une certaine déférence.

Alcindor attendait tranquillement la fin de l'entretien, et, debout devant sa table oratoire, il promenait sur le public un regard satisfait.

L'assemblée paraissait agitée par un mouvement de curiosité et attendait évidemment une explication, que le président Taupier lui donna bientôt en ces termes :

"Citoyens, dit-il en se levant, le citoyen garde national demande à vous faire une communication intéressante."

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LE COMTE DE CHAMBORD

Je me disais, ces jours derniers, en contemplant comme un philosophe le spectacle dramatique et mystérieux des choses : Quelle succession étrange d'événements, de dates et d'anniversaires ! Le 12 juillet voit passer à Londres les funérailles d'une dynastie avec le cercueil d'un enfant ; le 13 rappelle la triste catastrophe qui, en brisant le duc d'Orléans sur le pavé de la Révolte, frappait au cœur la monarchie de juillet ; le 14 évoque le premier souvenir des ruines sanglantes et des sombres journées de la Révolution ; et le 15, arrivant comme une espérance après tous ces deuils, semble apporter avec lui la promesse de toutes les réparations et le gage des prospérités de l'avenir !

Ne dirait-on pas que la Providence, en accumulant ainsi dans une même semaine la rencontre singulière de tant d'incidents caractéristiques, ait voulu donner aux fragiles calculs de la politique humaine une leçon saisissante, en la rappelant, par le souvenir de tous ces coups de foudre, aux conditions trop oubliées de la sécurité, de la durée et de la grandeur ?

M. le comte de Chambord disait naïvement, avec une noble simplicité, à un Français de passage à Frohsdorf : "Je ne suis qu'un en-cas de la Providence." — Cet en-cas, gâché si dignement dans le silence et les méditations de l'exil, doit-il être utilisé bientôt ; et le mot du spirituel comte de Mérode, en 1873 : "La monarchie, qui aurait pu revenir en train express, n'arrivera qu'un peu plus tard par le train omnibus," ce mot pittoresque est-il une prophétie dont l'échéance approche ?

Toutes ces questions s'agitaient depuis quelques jours dans ma pensée, en face du mouvement d'opinion dont les messes de la Saint-Henri et les banquets royalistes ne sont que l'expression partielle et voilée ; et, en y arrêtant mon esprit, je ne pouvais me défendre d'un autre et curieux rapprochement.

Le 9 janvier 1873, celui qui avait été Napoléon III disparaissait brusquement du monde, à la veille même, dit-on, d'une tentative désespérée pour ressaisir sa couronne perdue ; et aussitôt, un courant monarchique se dessinait dans le pays ; non pas, il est vrai, un de ces courants enthousiastes qui font traînée de poudre, comme nous en avons trop vu dans notre histoire, et dont on regrette le lendemain les entraînements aveugles ; mais un de ces mouvements sérieux, raisonnés, qui inclinent avec réflexion un peuple, éclairé par les événements, vers la meilleure sauvegarde de ses intérêts compromis. — Et c'est de ce mouvement heureux que sortait la noble démarche du 5 août, refaisant l'union loyale et forte de tous les princes de la Maison de France.

Le 20 juin 1879, on apprend que le bonapartisme vient d'être mortellement frappé dans le jeune prince que tous les journaux anglais s'accordent à nommer le "dernier des Napoléons," et, dès le lendemain, au milieu du désarroi d'un parti foudroyé, nous assistons à un mouvement d'opinion tout semblable à celui de 1873. Les esprits se réveillent, les yeux se retournent vers la Monarchie, et cette antique race royale, qu'on avait l'air d'oublier un peu la veille, réapparaît tout à coup comme un abri sûr contre les hasards et les dangers de la République.

**

On connaît le prince qui est le chef respecté de cette incomparable race. Son portrait a été fait cent fois, et je ne viens pas en tracer une esquisse nouvelle. Je voudrais seulement, à l'heure fatidique où la pensée se reporte instinctivement vers lui, apporter ici quelques rapides souvenirs et quelques-unes de ces impressions personnelles qui ont au moins la valeur d'un loyal témoignage.

Je n'oublierai jamais l'émotion profonde que me saisit le jour où j'entrai dans le salon du château de Frohsdorf, si simple, mais si imposant par l'ensemble moral qui en fait la grandeur. La pièce est vaste et d'aspect sévère. Dès le seuil, les toiles magistrales qui ornent les panneaux frappent invinciblement les regards. Ce sont d'admirables portraits, alignés gravement et répandant autour d'eux je ne sais quelle majesté mystérieuse. A la différence de ce qui se rencontre dans tant de châteaux modernes, ce ne sont pas là des portraits de hasard et des aïeux achetés à la salle Drouot : c'est l'histoire de France qui se dresse, grandiose et immortelle ; c'est elle qui vit et qui parle, avec Saint-Louis, avec Henri IV, avec Louis XIV, avec Marie-Antoinette et Louis XVI, dans ces cadres muets et éloquents.

C'est autre chose que la fameuse galerie des portraits d'Hernani, et l'on comprend que le cœur batte devant un pareil spectacle, dans un tel lieu.

Je restai un instant pensif et troublé, m'appuyant au dossier d'un de ces grands fauteuils écussonnés aux armes de France qui semblent des trônes vides, et j'attendis.

Deux minutes après, j'étais introduit, en traversant une salle de billard, dans le cabinet du prince. M. le comte de Chambord, avec une grâce toute royale, fit quelques pas au devant de moi en me tendant affectueusement la main, puis m'offrit un siège près de lui.

Tout en causant, mes yeux interrogeaient çà et là les détails de ce cabinet, où se concentrent chaque matin les nombreuses lettres venues de tous les points de la France, et où se retrempe sans relâche, dans ces témoignages et ces fidèles souvenirs qui sont comme un souffle de l'air natal, l'âme de celui qui n'a pas cessé d'être, à tous les points de vue, le premier des Français.

Au milieu de la pièce est un vaste bureau, orné de vieux cuivres, et tout chargé de livres et de papiers. Quelques portraits intimes et divers objets d'art y égalaient les yeux et la pensée. Sur une table Louis XV, près d'une fenêtre, je remarque deux aquarelles, peintes par Mme la comtesse de Chambord, et à côté, sur un cheval, une autre grande aquarelle, ébauchée par le prince lui-même, qui manie le crayon et le pinceau avec un vrai talent.

En face du comte, et sous l'image du divin Consolateur, se trouve un prie-Dieu d'ancien style, dans lequel sont enfermées les reliques royales les plus précieuses : des souvenirs de Marie-Antoinette, de Louis XVI, et notamment les derniers vêtements que portait le roi-martyr en allant à l'échafaud, le 21 janvier.

Le fauteuil sur lequel s'assoit M. le comte de Chambord est assez curieux. Entièrement formé de bois de cerf, il constitue le plus original des trophées de chasse.

Je causai près d'une heure avec l'héritier de nos rois, qui écoute admirablement tout ce qu'on peut avoir à lui dire, et qui parle ensuite avec une chaleur pénétrante et une séduction auxquelles les plus cuirassés ne résistent pas longtemps. Il a la voix sonore et retentissante, avec des éclats de belle humeur et de franc rire comme devait en avoir le Béarnais, dont il rappelle, d'ailleurs, la verve intarissable et l'esprit gaulois. Personne n'a plus de traits et de saillies dans la conversation ; personne n'assaisonne mieux les anecdotes, et j'ai vu, depuis, bien des visiteurs étonnés et éblouis de ces entretiens où ils croyaient trouver un prince terne et morose, et qui leur avaient révélé, au contraire, le plus brillant et le plus parisien des causeurs.

J'ajoute que cette verve et cette belle humeur, pleines d'abandon et de simplicité affable, gardent toujours une dignité naturelle et inexprimable, qui fait sentir la distance sans la marquer. Il parle de la France avec passion et s'indigne de la seule pensée qu'il puisse être résigné à ne pas la revoir.

En me quittant il me dit ce mot plein d'une noble et délicate fierté : "Il y a des choses qui sont faciles et ne coûtent pas quand on est sur le trône, avec une armée de 600,000 hommes derrière soi ; tandis que ces mêmes choses ne peuvent ni se dire ni se faire aussi aisément et aussi dignement dans une situation différente."

— Parole profonde, qu'il faut savoir comprendre, et derrière laquelle, ce me semble, il est permis d'entrevoir la solution de bien des malentendus.

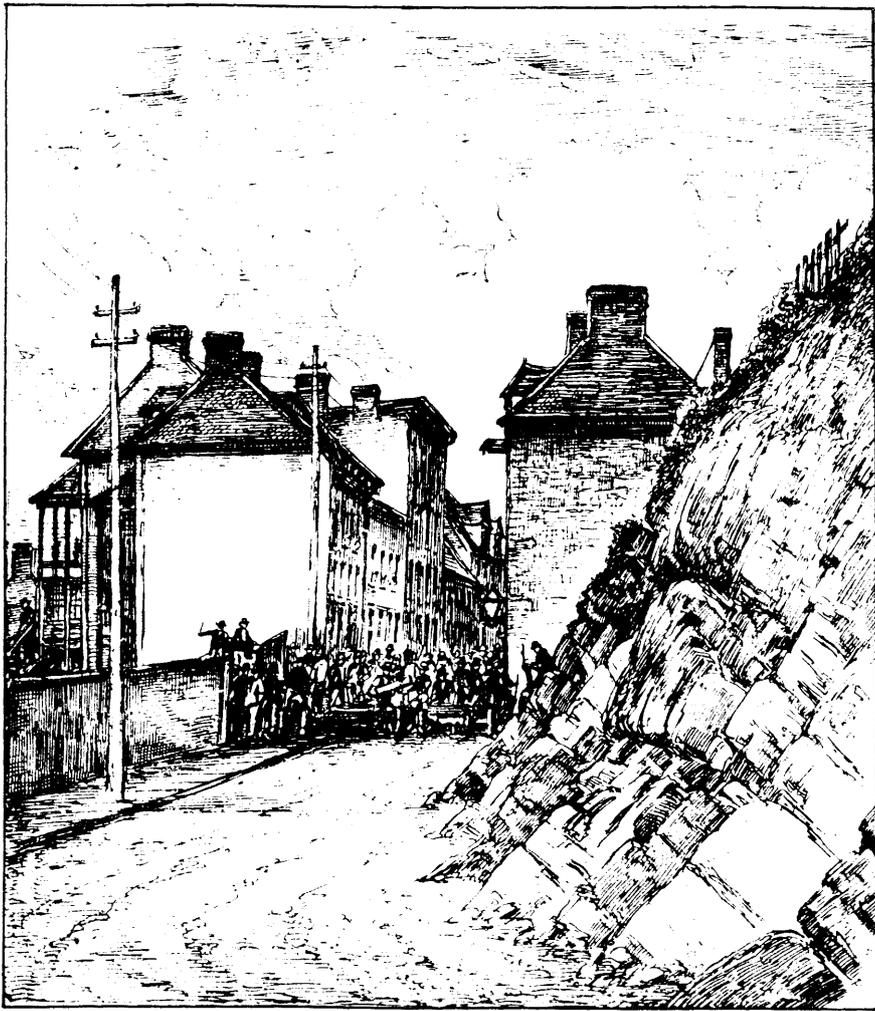
Ce n'est pas hier que cette parole, où l'on sent une âme fière et jalouse de l'honneur, m'a été adressée, mais je sais qu'elle n'a pas cessé de traduire les vrais sentiments du prince, qui disait tout récemment à un autre visiteur : "Aucune des questions qui intéressent la dignité et l'avenir de la France ne sera tranchée que par l'accord de la nation et du roi."

Aucune des questions... N'est-ce pas clair, et, à travers une déclaration précise, n'aperçoit-on pas toutes les possibilités de l'accord nécessaire ?

**

J'ai reçu, ces jours derniers, plusieurs lettres sympathiques de lecteurs du *Fragaro*, me disant : "La Monarchie ! Soit ! Nous ne demandons pas mieux ; mais laquelle ?"

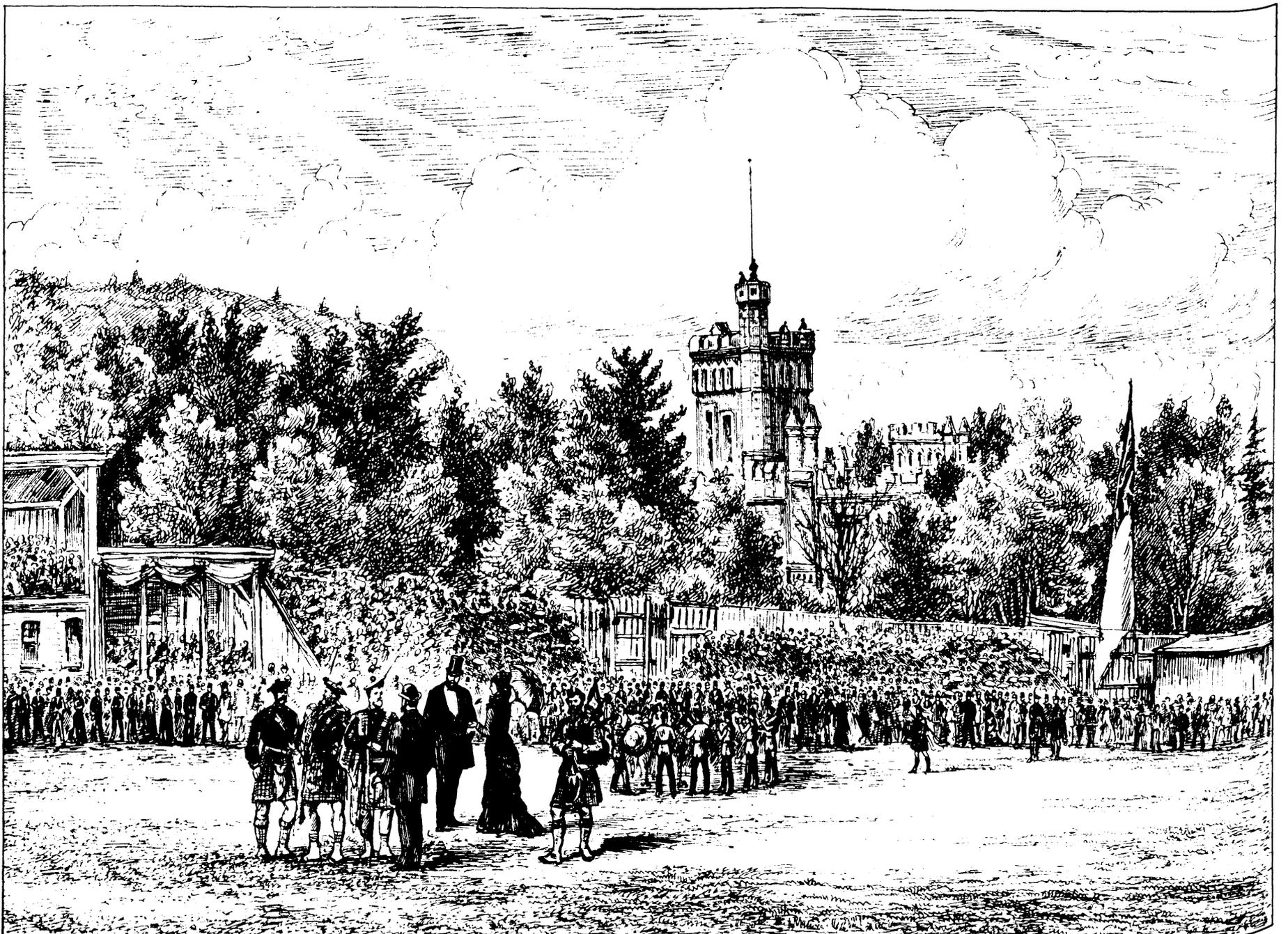
La réponse est bien facile, et je vais la faire très-claire et très-nette. Mais, avant de la formuler, n'est-ce pas nous, conseillers, qui sommes en droit de dire à ceux qui nous objectent la République : laquelle ? Celle de M. Thiers ou celle de M. Gambetta ? Celle du Directoire ou celle de la Commune ? Celle qui a fait la loi de 1850 ou celle qui la détruit ?



LES ÉMEUTES DE QUÉBEC—BARRICADE SUR LA RUE CHAMPLAIN



L'OISEAU MORT



MONTREAL—RÉUNION DES CLANS ÉCOSSAIS SUR LE TERRAIN DU CLUB DE LA CROSSE, POUR LA PRATIQUE DES JEUX NATIONAUX

Le vieux Changarnier, qui avait sou- vent le mot pittoresque, disait: "La Ré- publique conservatrice, c'est une vierge folle déguisée en religieuse." Il faut con- venir que celle-là a bien rejeté le déguise- ment, et que personne, à l'heure qu'il est, ne peut plus s'y tromper. Mais les autres: la République athénienne, la République des nouvelles couches, toutes celles que nous entrevoyons en perspective, quel est leur programme?

Quant nous voyons les adeptes de ces Républiques diverses aller chercher, pour opprimer et proscrire, toutes les pratiques les plus décriées du passé, tout ce que les monarchistes ont répudié depuis long- temps, et ce que la royauté elle-même avait réformé dès avant 89, ne sommes-nous pas en droit de leur dire: Vous prétendez que le comte de Chambord est le représentant de l'ancien régime et de ses abus! Mais c'est vous, au contraire, qui êtes à la fois des hommes d'ancien régime monarchique et d'ancien régime révolutionnaire! C'est vous, quand il n'existe plus de religion d'Etat, qui voulez faire et nous imposer une histoire, une philosophie, une incré- dule d'Etat! C'est vous qui reculez jus- qu'aux sentences des vieux Parlements, jusqu'aux ordonnances tombées en pou- sière, jusqu'aux procédés les plus des- potiques d'un état de choses condamné sans retour.

C'est donc bien vous qui êtes l'ancien régime, avec tout ce qu'il avait de mau- vais, d'oppressif, de désavoué par ses dé- fenseurs mêmes; mais, c'est une justice à vous rendre, vous ne lui avez pris que cela, à cet ancien régime, tandis que nous, en répudiant ses abus, ses fautes, ses er- reurs, nous dégageons du passé ce qui fai- sait sa dignité et sa puissance: les tradi- tions nationales, les croyances, le droit, la liberté!

Oui, c'est nous, monarchistes, qui sommes les représentants du droit moderne, du ré- gime représentatif loyal et sincère, des vraies garanties que réclame, dans nos temps nouveaux, l'égalité civile et poli- tique!

Voilà la vérité et voilà l'histoire.—Il faut donc reprendre l'œuvre de 1789, pour la continuer en l'appropriant aux besoins de la société actuelle; et c'est précisément la mission que s'est donnée, dans ces termes mêmes, M. le comte de Chambord; c'est là la monarchie qu'il veut faire, la monarchie des temps nouveaux, alliant le droit aux garanties modernes, et substi- tuant au triomphe d'un parti le juste avè- nement de toutes les capacités et de toutes les forces unies dans une même pensée de patriotisme.

La royauté que personnifie M. le comte de Chambord est celle qui nous a donné le régime constitutionnel en 1814, et qui n'ignore pas que la plus sûre manière de gouverner les hommes est de satisfaire tou- jours leur légitime dignité.

Si le petit-fils d'Henri IV était un en- fant, il pourrait ne pas savoir par quels moyens généreux et habiles son aïeul a fondu tous les éléments divisés qui se dis- putaient alors la France. Mais il connaît l'histoire; il a particulièrement médité celle du glorieux pacificateur du seizième siècle, et il a appris de lui qu'aux époques de discorde et de bataille, la pacification sincère et durable ne peut se faire que par la conciliation des vérités dispersées dans les partis en lutte.

Pour parler d'un des problèmes délicats du jour, de la situation faite à l'un des groupes conservateurs par la mort inopi- née du prince impérial, M. le comte de Chambord, je crois le savoir, à mesuré la profondeur de la crise ouverte par ce coup tragique au sein du parti bonapartiste. Il sait que les uns peuvent s'abandonner à une abstention inintelligente et amener ici une nouvelle déperdition de forces dans l'armée conservatrice déjà si affaiblie; que d'autres peuvent s'attacher au prince Jé- rôme; que d'autres, enfin, peuvent se ré- signer à la République, qui recevra avec empressement ces nouveaux convertis. Il n'ignore donc pas que la Monarchie n'est ni seule héritière, ni héritière de plein droit, et que, pour recueillir le lot si mys-

térieusement offert par le destin, il faut le gagner par cette habileté à saisir l'occasion dont la Monarchie a souvent fait preuve dans le passé, et avec ce coup d'œil péné- trant et cette décision rapide qui ont mar- qué les grands rois et les grands règnes.

Tout cela, il le sait, et dès lors, les hommes de bonne volonté doivent at- tendre avec espoir et confiance.

Quant à M. le comte de Chambord, il ne doute pas un instant de l'avenir, et, à ce propos, je puis terminer par un mot d'ironie aimable auquel la désorganisation du Conseil d'Etat donne de l'actualité.— Un des membres les plus distingués de ce corps le visitait à l'époque où M. Martel en était le président, comme ministre de la justice. En prenant possession du fauteuil, M. Martel, un peu pompeux, comme on sait, voulut haranguer l'Assemblée, mais il s'embrouilla, perdit pied d'une façon lamentable, et, apercevant alors un auditeur, fils d'un ancien prélat de son département, il s'accrocha à lui comme à une branche de salut, en lui adressant cette apostrophe demeurée légendaire au Conseil d'Etat: "Permettez que je serre en vous la main de celui qui fut le meilleur ami de votre père..."

On en rit encore au Palais-Royal!—M. le comte de Chambord, qui savait l'anec- dote, y fit plaisamment allusion devant son visiteur, en lui disant avec un sourire: "Quand je recevrai le Conseil d'Etat, je tâcherai de le haranguer un peu mieux."

PH. DE GRANDLIEU.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

DÉCES

A Montréal, le 29 août 1879, Marie-Thérèse-Amélie, enfant de M. Honoré Gingras, marchand, âgée de 5 mois.

LES BANQUES!!

La Banque Consolidée, La Banque d'Echange, La Banque Ville-Marie

ont suspendu leurs affaires, conséquemment leurs billets sont considérablement tombés dans leur valeur et ceux qui en ont doivent s'attendre à perdre beaucoup. Comme nous avons fait des affaires avec ces différentes banques et que nous pouvons régler avec leurs propres billets, nous profitons de cette circonstance pour favoriser nos pratiques et nous leur offrons aujourd'hui ainsi qu'au public en général de prendre les bil- lets de ces différentes banques qu'ils peuvent avoir en mains, dans toute leur valeur, c'est-à- dire piastre pour piastre, pour de la marchan- dise. Nous n'étalons pas sur les trottoirs, comme quelques-uns de nos confrères, des mon- ceaux de chiffons pour attirer votre attention; nous préférons vous vendre de belles et bonnes marchandises à meilleur marché que leurs chif- fons, et nous croyons plus convenable de vous les offrir sur nos comptes.

DUPUIS FRERES, No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Anherst, aux deux boules noires, Montréal.

Nouvelle maison.—Maison nationale.—MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ou- vrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beau- coup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs con- seils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MA- DAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Cathe- rine (près de la rue St-Denis), où elles trouve- ront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et sur- tout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre es rues St-Denis et Sanguinet.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avan- tageusement connu du public, n'offre que des cha- peaux dont la qualité et l'élégance sont deve- nues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot con- sidérable de chapeaux de paille et en feuilles de palmier à vendre à sacrifice.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désire- raient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury

Les facilités offertes aux habitants des cam- pagnes par les nombreux lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'aug- menter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, MM. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, vien- nent d'importer et de confectionner un choix extra de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture; ils fabriquent et ré- parent les ornements d'églises. NARCISSE BEAUDRY, Édouard E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 4 septembre 1879.

Adressez toutes les communications concernant cette partie du journal à M. O. TREMPÉ, No. 698 rue Saint- Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 174: MM. J. W. Shaw, S. Lafrenais, M. Toupin, H. Paradis, J. Gauthier, Montréal; A. C. Saint-Jean; M. Lalandy, New- York; L. O. P. Sherbrooke; V. Gagnon, Z. Delau- nais, Québec; N. P. Sorel.

POTTER vs MASON.—Mason gagne 4½ parties, Potter 3½, et 8 parties ont été nulles. Le vainqueur de cette lutte sera le premier gagnant de cinq parties et non de sept comme nous l'avons annoncé.

TOURNOI INTERNATIONAL.—Dans le grand tournoi par correspondance entre les Etats-Unis et l'Angleterre, cette dernière commence à se laisser distancer. Sur 58 parties terminées, les Américains en gagnent 27, les An- glais 24, et 7 parties ont été nulles. Parmi les joueurs américains qui ont perdu une partie, nous citerons M. Max Judd, de Saint-Louis qui a été battu par M. Coates, de Cheltenham; Madame Gilbert a gagné M. Gossip, l'auteur du nouvel ouvrage anglais Chess Openings.

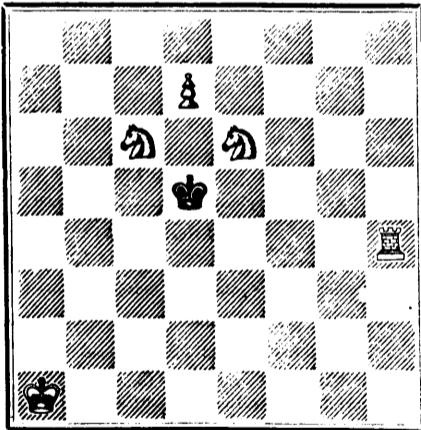
Le match entre M. Hosmer, de Chicago, et M. le capi- taine Mackenzie, de New-York, que nous avons annoncé il y a quelques jours, a été finalement conclu entre les deux combattants. La lutte aura lieu à Chicago, et le vainqueur sera le premier qui gagnera cinq parties; les nulles compteront pour ½ à chacun; le temps est limité à quinze coups par heure, et trois parties seront jouées par semaine. L'enjeu est maintenant fixé à \$500, mais il est fort probable que ce montant sera augmenté.

BARNES vs DELMAR.—Nos confrères de la presse an- glaise annoncent qu'un match a été arrêté entre M. Eu- gène Delmar, qui a récemment battu M. Loyd, et M. A. P. Barnes, si avantageusement connu dans le monde des échecs. Les conditions définitives de ce combat sont: le premier gagnant de sept parties sera le vainqueur du match; après quatre parties, les nulles compteront pour ½ à chaque joueur; le temps limité est de vingt coups par heure, et deux parties seront jouées par semaine, le mardi et le mercredi, au "Manhattan Chess Club," New- York. Ce match commencera probablement dans la pre- mière semaine de septembre. Nous tenons nos lec- teurs au courant de tous ces matchs proposés qui ne peuvent manquer d'être très-intéressants.

PROBLÈME No. 176.

Composé par M. LAMOUREUX, Paris (France).

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 174.

- Blancs: 1 T 7e C, échec; 2 D 8e T, échec; 3 F pr C, mat. Noirs: 1 R pr T; 2 R pr D (A); 2 R 3e C.

92ème PARTIE

Joué il y a quelques semaines en cette ville.

Défense des deux Cavaliers.

- Blancs: M. O. TREMPÉ: 1 P 4e R; 2 C 3e F R; 3 F 4e F; 4 P 3e D (b); 5 F 2e D (c); 6 P 3e T R (d); 7 C 3e F; 8 Roquant; 9 T 1er C (g); 10 C 5e D; 11 C pr C, échec; 12 F pr F (h); 13 P 3e F; 14 D 3e R; 15 F 3e R. Noirs: M. J. W. SHAW: 1 P 4e R; 2 C 3e F D; 3 C 3e F R (a); 4 F 4e F; 5 Roquant; 6 P 3e T R (e); 7 F 5e D (f); 8 P 3e D; 9 P 3e T D; 10 F 3e R; 11 D pr C; 12 P pr F; 13 F 2e T; 14 T D 1er R; 15 P 4e D (i).

- 16 F pr F; 17 P pr P (k); 18 D 2e D; 19 D 3e R; 20 C pr P; 21 P 4e D; 22 D 3e C; 23 D 3e D (n); 24 T D 1er R; 25 P 4e F D; 26 P 3e C D; 27 P 4e F; 28 P 5e F R; 29 T 4e F; 30 D 3e C; 31 D 3e D; 32 C 6e C; 33 T (1er R) pr F R; 34 C 5e R; 35 C 4e C; 36 D 3e R (q); 37 C 5e R; 38 T (1er F) 3e F; 39 D 3e D; 40 P 4e T R (r); 41 P 4e C R; 42 T pr C; 43 P pr T (4e T); 44 D 6e C, échec; 45 T pr T, échec; 46 D 7e F, échec et mat. 16 C pr F; 17 P pr P; 18 D 3e C R (l); 19 C 4e C (m); 20 D 3e R; 21 C 3e D; 22 C 5e R; 23 T 3e F; 24 D 3e D; 25 P 3e F; 26 T (3e F) 3e R; 27 D 1er D (o); 28 T 3e F; 29 C 4e C; 30 C 5e R; 31 T 2e R; 32 T (3e R) 1e R; 33 D 2e F (p); 34 T 1er F; 35 T 3e C; 36 T 4e C; 37 C 6e C; 38 C pr P; 39 D 1er F; 40 T 4e T; 41 P 4e C R; 42 T pr T; 43 T 5e F; 44 R 1er F; 45 P pr T.

NOTES—PAR M. C. S. BAKER, Montréal.

- (a) C'est de ce coup que l'ouverture prend son nom M. Gossip, qui l'a étudié très-attentivement, le trouve définitif, et dit qu'il donne un avantage à celui qui est le premier à jouer. D'autres autorités trouvent que c'est une très-bonne défense. (b) Il faut jouer le P 4e D ou C 5e C. Le coup du texte convertit l'ouverture en l'une des lentes variations du Giuoco Piano. (c) Médiocre, et perdant l'avantage que le premier coup peut donner. Nous eussions préféré F 3e R, C D 3e F ou bien roquer. (d) Temps perdu. (e) Nous aimons mieux P 3e D ou C 5e D. (f) Cette position n'est pas toujours avantageuse pour le F R au commencement d'une partie, et son échange contre le C K ne serait pas la meilleure défense des Blancs. (g) Perte de temps précieuse. (h) Cette prise est imprudente; elle ouvre la file du F R de façon que la D, la T et le F menacent le F F R. (i) Ce coup ne vaut pas grand-chose. T 2e F paraît meilleur. (k) P 4e D serait mieux, car si les Noirs jouent P pr P D, les Blancs répondent par P 5e R ou P pr P, avec une bonne position; et si P pr P R, alors D pr P, et il n'y a rien de perçu. (l) Menace T pr C, mais ceci est trop évident, et D 3e R suivi de P 5e R ouvrirait une attaque plus embarrassante. (m) Je suggérerais ici C 3e F, protégeant les Pions du centre qui deviendraient une source de dangers pour les Blancs. (n) Ces mouvements de la D sont pour ainsi dire inutiles. (o) L'objet de ce coup n'est pas très-clair. T 1er F semblerait beaucoup préférable. (p) D 1er F D ou 2e D nous paraît plus fort, menaçant le P F R. (q) Bien joué et meilleur que P pr T, car alors T pr T, P pr T, et la position de la Dame Noire devient menaçante. (r) De ce point, l'attaque est conduite avec vigueur, et la terminaison est courte et décisive.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

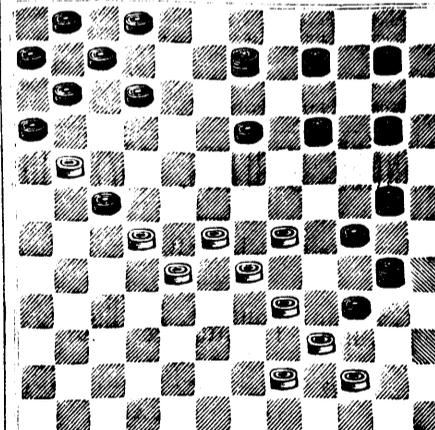
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 180

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du problème No. 178

- Les Blancs jouent: 65 à 60; 69 62; 62 56; 59 48; 38 71 et gagnent. Les Noirs jouent: 54 à 65; 47 60; 50 61; 41 54.

Solutions justes du problème No. 178

Montréal.—N. Chartier, F. Flack, T. Goulet, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose et N. Saucier. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. North Brookfield: P. D. Létonneau.

M. P. D. Létonneau.—Nous avons reçu votre problème et nous le publierons prochainement, s'il est cor- rect.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for various goods including flour (Farine), grains (Grains), vegetables (Légumes), dairy (Laiterie), poultry (Volailles), meats (Viandes), and other items (Divers).

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock including beef (Boeuf), sheep (Moutons), and other animals.

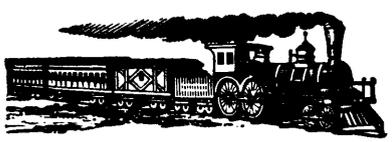
LA COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette compagnie aura lieu LUNDI, le 15 SEPTEMBRE 1879, aux bureaux de la compagnie, rue Bleury, à QUATRE HEURES de l'APRES-MIDI, dans le but d'autoriser le Bureau des Directeurs de cette Compagnie à s'adresser au Gouverneur-Général en Conseil pour obtenir l'incorporation de la Compagnie en vertu de l'acte 40 Victoria, chap. 43, intitulé: "Acte pour amender la loi concernant l'incorporation de compagnies à fonds social par Lettres-Patentes," sous le nom et raison de "La Compagnie de Lithographie Burland (à responsabilité limitée)."

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC., A LA Librairie Payette & Bourgeault 250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., à des conditions très avantageuses.



Chemin de Fer Intercolonial ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

Table of train schedules for the Intercolonial Railway, listing departure and arrival times for various stations.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit: Partant de la Pointe-Lévis... Arrivant à Trois-Pistoles (dîner)...

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CO., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

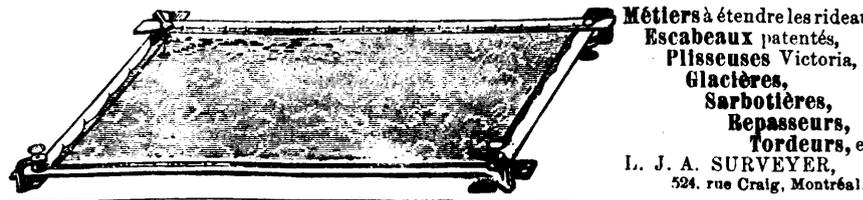
Table of train schedules for the Government Railway, listing routes and times between Montreal and Ottawa.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornements d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacrodotaux, Chandelières, Ostensoirs, Ciboirs, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, corne, jais, grenade, etc.), Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

PRODUIT PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

L'ONGUENT CANET est spécialement propre à guérir toutes sortes de plaies, soit qu'elles aient été causées par chutes, coups de fer ou armes à feu, soit qu'elles viennent de maux d'aventure, tels que panaris ou abcès de toute espèce. Il guérit aussi les écrouelles, les chancre, les glandes cancéreuses et autres, qui se forment au sein des femmes, les dartres, les hémorroïdes externes et internes. Il fait fondre les tumeurs soit externes ou internes, comme aussi les squirres, les loupes et excroissances de chair, sans qu'il soit besoin de faire aucune ouverture ni incision. C'est un onguent qu'il suffit d'avoir employé une fois pour le recommander. En vente chez les agents pour le Canada, FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.



Métiers à étendre les rideaux. Escabeaux patentés, Plisseuses Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.

RIVIERE ST-MAURICE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et endossées: "Soumissions pour réparations du barrage des Grandes Piles," seront reçues à ce bureau, jusqu'au TREIZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, inclusivement. On pourra voir les plans et le devis de l'ouvrage dans ce bureau et dans celui du Surintendant, à Trois-Rivières, le et après le 2-me du courant. Des formules imprimées de soumission avec copies imprimées du devis, en français et en anglais, seront fournies aux soumissionnaires seulement, par chacun de ces bureaux, ainsi que par M. Arthur Rousseau, chef de Glissoire, à St-Basile-de-Shawenegan. Dix par cent seront retenus sur les estimés mensuels, jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage. Chaque soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables et solvables du Canada, comme cautions pour l'exécution de l'ouvrage, conformément au contrat. Ce département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Longpré & David AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens. N. B.—Les exigences de nos affaires ont nécessité le transport de nos bureaux à Toronto. Veuillez adresser à cet endroit toutes vos correspondances.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE!

SOUPE AUX POIS!

SOUPE AUX POIS PRÉPARÉE DE SYMINGTON, faite avec sa célèbre farine de Maïs, à laquelle on a ajouté L'extrait de viande de Liebig Délicieuse, nutritive, anti-dyspeptique. Faite en une minute, sans bouillir. Vendue partout en canistres de 25 centins. En gros par WILLIAM JOHNSON, 38, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St-André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste. \$1.20 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AVIS! The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes. Telle que HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES. THE SCIENTIFIC CANADIAN Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY. L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.